



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 15-18 novembre 2021

Distribution: générale	Point 13 de l'ordre du jour
Date: 3 mars 2022	WFP/EB.2/2021/13
Original: anglais	Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2021 du Conseil d'administration

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2021 du Conseil d'administration

Table des matières

Questions stratégiques actuelles et futures	3
2021/EB.2/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif.....	3
Questions de politique générale	6
2021/EB.2/2 Plan stratégique du PAM pour 2022-2025	6
Exposé oral sur la suite donnée par le PAM au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021	9
Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome	12
Questions diverses	13
Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel	13
Tour d'horizon régional – Asie et Pacifique	14
Tour d'horizon régional – Afrique de l'Est	16
Tour d'horizon régional – Afrique australe	17
Tour d'horizon régional – Afrique de l'Ouest	18
Tour d'horizon régional – Moyen-Orient et Afrique du Nord	20
Tour d'horizon régional – Amérique latine et Caraïbes	22
Ressources, questions financières et budgétaires	24
2021/EB.2/3 Plan de gestion du PAM pour 2022-2024.....	24
2021/EB.2/4 Nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2028.....	27
Questions de politique générale (suite)	28
Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) ...	28

2021/EB.2/5	Point sur la feuille de route pour l'inclusion du handicap au PAM (2020-2021).....	30
Rapports d'évaluation		31
2021/EB.2/6	Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et réponse de la direction	31
2021/EB.2/7	Rapport succinct sur l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome et réponse concertée	32
Portefeuille d'activités régional – Afrique de l'Ouest.....		34
2021/EB.2/8	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Gambie (2019-2021) et réponse de la direction	34
Portefeuille d'activités régional – Moyen-Orient et Afrique du Nord		34
2021/EB.2/9	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Liban (2018-2021) et réponse de la direction	34
2021/EB.2/10	Plan stratégique de pays provisoire – République arabe syrienne (2022-2023).....	35
2021/EB.2/11	Plan stratégique de pays – Tunisie (2022–2025)	37
Portefeuille d'activités régional – Afrique de l'Est.....		38
2021/EB.2/12	Plan stratégique de pays – Somalie (2022–2025).....	38
Questions d'organisation et de procédure.....		39
2021/EB.2/13	Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023.....	39
Questions d'administration et de gestion		40
2021/EB.2/14	Dénomination et mandat révisés du Comité d'audit	40
2021/EB.2/15	Création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité d'audit	40
Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique.....		40
2021/EB.2/16	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République démocratique populaire lao (2017-2021) et réponse de la direction	40
	Plan stratégique de pays – République démocratique populaire lao (2022-2026).....	40
2021/EB.2/17	Plan stratégique de pays – Bangladesh (2022–2026)	42
Rapports d'évaluation (suite)		43
2021/EB.2/18	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Chine (2017-2021) et réponse de la direction	43
Résumé des travaux du Conseil d'administration.....		44
2021/EB.2/19	Résumé des travaux de la session annuelle de 2021 du Conseil d'administration	44
Vérification des décisions et recommandations adoptées		44
ANNEXE I		45
Décisions et recommandations		45
ANNEXE II		51
Ordre du jour		51
Liste des sigles utilisés dans le présent document		53

Questions stratégiques actuelles et futures

2021/EB.2/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif

1. Le Directeur exécutif a souhaité la bienvenue à tous les participants à la première session "hybride" du Conseil, pour laquelle un nombre limité de représentants des membres et des observateurs étaient présents dans la salle de réunion, tandis que les autres s'étaient connectés à distance via un lien Web.
2. L'année 2021 s'est avérée très éprouvante dans le monde entier, où 285 millions de personnes étaient exposées à des risques de famine. Le PAM était particulièrement préoccupé pour les 45 millions d'entre elles en phase 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). En effet, il avait déjà atteint les plafonds respectivement fixés pour son dispositif de prêts internes en faveur des projets et pour son Mécanisme de gestion globale des vivres, et nécessitait d'urgence des ressources supplémentaires pour les semaines ou les mois à venir. Le Directeur exécutif s'employait activement à obtenir des contributions auprès de milliardaires du monde entier, afin de combler un déficit de financement de 6,6 milliards de dollars É.-U. Si les personnes souffrant de la faim n'étaient pas secourues dans ou à proximité de leur pays d'origine, les mouvements migratoires qui en résulteraient engendreraient des dépenses beaucoup plus élevées pour leur venir en aide dans les pays développés.
3. Décrivant la situation dans certains des principaux pays d'intervention du PAM, le Directeur exécutif a indiqué qu'en Afghanistan, 22,8 millions de personnes se trouvaient en phase 3, 4 ou 5 de l'IPC. Le PAM avait besoin de 233 millions de dollars par mois pour mettre en œuvre ses programmes dans le pays et les ressources dont il disposait ne lui permettrait de poursuivre ses activités que jusqu'à la fin du mois de décembre. Le Directeur exécutif avait rencontré des chefs talibans à Kaboul et dans les provinces pour garantir l'indépendance opérationnelle du PAM et l'engagement des talibans à faire en sorte que les actifs nationaux détenus à l'extérieur du pays reviennent à des organisations humanitaires internationales, telles que le PAM.
4. En République arabe syrienne, du fait des hausses de prix et des difficultés en matière de distribution de vivres, 12,4 millions de personnes s'étaient retrouvées en phase 3 ou plus de l'IPC. Le PAM avait besoin de 80 millions de dollars par mois pour les programmes dans le cadre desquels des producteurs d'aliments locaux participaient à la remise en état des boulangeries industrielles. Au Liban, outre le soutien apporté à 1,2 million de réfugiés, le PAM venait en aide à 800 000 Libanais et visait à en atteindre 1,6 million avant le printemps.
5. Au Yémen, où 16 millions de personnes (sur une population de 30 millions) se trouvaient en phase 3 ou plus de l'IPC, le soutien des donateurs avait permis au PAM de faire face aux ruptures d'approvisionnement, contribuant à éviter la famine. Néanmoins, le PAM n'avait reçu que 286 millions de dollars sur le milliard de dollars nécessaires pour les six mois à venir, et 50 000 personnes vivaient dans des conditions proches de la famine. Au Sahel, du fait de la déstabilisation et de l'insécurité alimentaire grave, 8,7 millions de personnes avaient besoin d'une assistance, tandis qu'en République démocratique du Congo, 27 millions de personnes se trouvaient en phase 3 ou plus de l'IPC, en raison de la détérioration de la situation économique, des effets des changements climatiques, de la pandémie de COVID-19 et d'un conflit impliquant des groupes rebelles. À Madagascar, les problèmes touchant la sécurité alimentaire étaient liés aux changements climatiques et 1,3 million de personnes étaient en phase 3 ou plus de l'IPC. Des plans d'atténuation convenus lors de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26), tenue peu auparavant, contribueraient à améliorer la situation du pays dans le long terme.

6. S'agissant des travaux du PAM visant à faire face aux changements climatiques, le Directeur exécutif a déclaré que sur les 40 millions de personnes contraintes de quitter leur domicile en 2020, 30 millions avaient obéi à des facteurs climatiques. Les opérations du PAM axées sur la durabilité et le renforcement de la résilience pour amortir les effets des changements climatiques englobaient le recours à des régimes d'assurance contre les risques climatiques et des paiements anticipés pour les petits exploitants agricoles. Elles comprenaient aussi des programmes d'assistance alimentaire pour la création d'actifs, qui avaient permis aux communautés locales de remettre en état des terres et de construire et réparer des routes, des ponts, des bassins et des réservoirs, des puits, des canaux d'irrigation, et d'autres infrastructures consolidant la résilience.
7. Après avoir remercié les États membres pour le soutien apporté à l'établissement de la coalition en faveur de l'alimentation scolaire lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021, le Directeur exécutif a souligné le rôle crucial que les repas scolaires jouaient dans l'état nutritionnel et l'éducation des enfants. À ce jour, plus de 60 gouvernements et 50 organisations se sont joints à la coalition.
8. En conclusion, le Directeur exécutif a déclaré qu'alors que la richesse mondiale atteignait 430 000 milliards de dollars, il était inconcevable qu'un enfant se couche le ventre vide, et encore plus qu'il meure de faim.
9. Les membres, dont un intervenant au nom d'une liste et un autre au nom des pays nordiques, ont remercié le Directeur exécutif pour sa présentation ainsi que ses initiatives fructueuses de sensibilisation et de mobilisation de fonds à l'échelle mondiale. Plusieurs orateurs ont noté que la session du Conseil se tenait à un moment opportun, peu de temps après la réunion du Groupe des Vingt, la COP 26 et le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.
10. Inquiets des problèmes persistants liés aux changements climatiques, aux conflits et à la pandémie de COVID-19, à l'origine d'un accroissement des besoins humanitaires et du retour de la famine, des membres ont salué le courage et l'engagement du personnel du PAM, qui était déterminé à apporter une assistance alimentaire vitale et à faciliter les interventions d'autres acteurs face aux crises; ils ont tout particulièrement évoqué le rôle joué par le PAM s'agissant de plaider en faveur de l'accès humanitaire et des conditions de sécurité nécessaires au bon déroulement des opérations humanitaires et des interventions de développement. Les membres ont exhorté toutes les parties prenantes à contribuer à mettre fin aux conflits armés et à garantir la sécurité des travailleurs humanitaires et des personnes qu'ils aidaient, y compris les réfugiés et autres migrants.
11. De nombreux membres ont évoqué le Plan stratégique du PAM devant être examiné lors de la session, estimant qu'il témoignait de l'adaptation du PAM à une situation mondiale complexe et changeante; y étaient prévues de nouvelles approches en matière de programmes et de travail destinées à garantir une utilisation plus efficace des ressources et de meilleurs résultats. Des membres se sont dits satisfaits du processus consultatif employé pour élaborer le plan et ont salué l'attention accrue portée aux risques climatiques, aux dispositifs d'alerte rapide, à la résilience et aux mesures de prévention; la prise en compte des risques de conflit dans les activités des plans stratégiques de pays (PSP); l'intégration de la durabilité environnementale et des questions climatiques en tant que priorités transversales; et l'accent mis sur l'inclusion du handicap. La plupart des orateurs ont estimé que le rôle de plus en plus important joué par le PAM au carrefour de l'action humanitaire, du développement et de la paix constituait une réponse adaptée aux problèmes croissants dans le monde, y compris dans les domaines de l'accès humanitaire et de la protection des civils et des travailleurs humanitaires. Certains membres ont exhorté le PAM à rester concentré sur sa mission principale, à savoir les secours d'urgence, et l'un d'entre eux a évoqué le risque que la place accordée à la consolidation de la paix ne

conditionne l'apport de l'aide humanitaire d'urgence à l'adoption de solutions politiques spécifiques.

12. Pour une mise en œuvre réussie du nouveau Plan stratégique, des membres ont recommandé au PAM de définir des priorités appropriées pour l'utilisation de ses ressources; d'intégrer la promotion de l'égalité femmes-hommes dans toutes les activités; de continuer de renforcer les partenariats, y compris avec des acteurs locaux; et de faire en sorte de disposer d'un personnel dynamique issu de divers horizons, afin de favoriser l'égalité des sexes, la protection des bénéficiaires et des employés, la responsabilité à l'égard des populations touchées, l'inclusion du handicap et une bonne culture organisationnelle. Le PAM devrait également s'assurer que ses politiques en vigueur et son nouveau Cadre de résultats institutionnels concordent avec le nouveau Plan stratégique. Les membres attendaient avec intérêt de recevoir des mises à jour régulières sur l'exécution du plan.
13. De nombreux membres ont évoqué le récent Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, expliquant qu'il avait fourni une perspective plus globale des objectifs de développement durable (ODD), tous reliés sous le thème de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les gouvernements devraient s'appuyer sur la dynamique enclenchée par le sommet pour faciliter les changements nécessaires à la réalisation des objectifs nationaux, sous la direction et avec l'aide du système des Nations Unies, en particulier les organismes ayant leur siège à Rome. Les membres ont accueilli favorablement l'établissement par les organismes sis à Rome de priorités communes relatives aux systèmes alimentaires et leur plaidoyer fructueux en faveur de l'intégration de ces priorités dans les plans de pays des Nations Unies et les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Ils ont également salué le rôle joué par le PAM dans la mise en place de la coalition mondiale en faveur de l'alimentation scolaire pendant le sommet, et exhorté celui-ci ainsi que ses partenaires et donateurs à investir suffisamment dans la mise en œuvre de la stratégie du PAM en matière d'alimentation scolaire, y compris la compilation des pratiques optimales relevées dans les programmes d'alimentation scolaire du monde entier en vue de les reproduire dans d'autres pays.
14. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'interdépendance de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la santé, des conditions climatiques, de la sécurité et de l'égalité socioéconomique, donnant l'occasion de fixer des orientations nouvelles et de renforcer la collaboration à l'échelle mondiale pour faire face aux problèmes croissants. Il conviendrait d'établir des partenariats élargis et intensifiés, y compris une unité d'action solide des Nations Unies prévoyant la mise en commun plus systématique des ressources au service d'approches innovantes, comme l'adoption de mesures de prévention, le partage des meilleures pratiques, la réalisation de formations conjointes, la mise en commun de certains services et l'élargissement de la base de donateurs. Les membres ont notamment exhorté les organismes ayant leur siège à Rome à continuer d'optimiser la coopération au niveau des sièges et sur le terrain, en réduisant autant que possible les contraintes bureaucratiques et en favorisant les complémentarités. Plusieurs membres se sont dits préoccupés par la répartition inéquitable des vaccins contre la COVID-19 entre pays développés et pays en développement.
15. Quant à l'incertitude entourant les perspectives de financement, de nombreux membres ont évoqué la façon dont leurs pays respectifs prévoient d'aider le PAM et de collaborer avec lui au cours des prochaines années, notamment au moyen de fonds pluriannuels souples et de dons en nature. Ils ont exhorté le PAM à continuer de plaider en faveur de contributions flexibles; salué les efforts actuellement déployés pour amplifier la base des donateurs, en sollicitant notamment les contributions de personnes fortunées; et soutenu la proposition de relever les plafonds du dispositif de prêts internes en faveur des projets et du Mécanisme de gestion globale des vivres.

16. À l'avenir, les membres ont encouragé le PAM à continuer de privilégier le renforcement de la résilience et la lutte contre les causes profondes de la vulnérabilité, notamment en renforçant les capacités et en assurant le transfert de compétences techniques aux jeunes; le renforcement des capacités institutionnelles en matière de protection sociale; la facilitation de la coopération Sud-Sud; et la promotion des partenariats et des achats locaux.
17. Plusieurs membres ont mentionné des événements à venir dans leur pays: en décembre, le Sommet de Tokyo sur la nutrition pour la croissance donnerait aux parties prenantes une bonne occasion d'adopter une approche fondée sur les systèmes alimentaires pour réaliser les ODD; le premier Forum humanitaire européen prévu en janvier 2022 serait marqué par des discussions de haut niveau sur les politiques, les stratégies et les opérations humanitaires; et le Sommet de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique comprendrait dans ses thèmes de discussion la transformation des systèmes alimentaires.
18. Le Directeur exécutif a remercié les membres du Conseil et les observateurs pour leurs remarques et salué les nouveaux membres du Conseil et représentants, ajoutant qu'il attendait avec intérêt de poursuivre sa collaboration avec le Conseil, à qui il demandait de continuer de tenir le PAM dans son ensemble responsable du respect des normes opérationnelles les plus strictes.

Questions de politique générale

2021/EB.2/2 Plan stratégique du PAM pour 2022-2025

19. La Sous-Directrice exécutive a présenté le Plan stratégique du PAM pour 2022-2025, feuille de route pour répondre aux immenses enjeux posés par l'aggravation de la faim. Ce plan comprenait cinq effets directs stratégiques et sept principes directeurs, ainsi que quatre priorités transversales et six facteurs favorables qui faciliteraient leur concrétisation. Il était le résultat d'un processus de consultation intense au cours duquel trois thèmes récurrents avaient émergé: la place à faire à certaines questions et la hiérarchisation des priorités, le principe étant que le PAM place les situations d'urgence au premier rang des priorités, tout en saisissant les occasions de prévenir et de réduire les besoins; les partenariats et les modalités de collaboration du PAM avec d'autres acteurs, sachant que le PAM ne pourrait pas surmonter les obstacles tout seul; et le financement, y compris la mise en avant des retombées obtenues lorsque les effets conjugués des facteurs de perturbation et des vulnérabilités structurelles étaient corrigés avant que des crises de grande ampleur n'aient pu survenir. La version définitive du plan englobait des éléments de réponse aux observations émises à propos de la formulation et de la terminologie, et une annexe consacrée au Cadre de résultats institutionnels qui devait être présenté au Conseil à sa première session ordinaire de 2022.
20. Les membres, dont plusieurs s'exprimant au nom de listes et une au nom d'un groupe de pays, ont accueilli favorablement le Plan stratégique et le processus consultatif qui avait servi de base à son élaboration. Ils ont également salué la place centrale qui continuait d'être accordée aux ODD 2 et 17 et l'harmonisation du plan avec la réforme du système des Nations Unies pour le développement et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils ont exprimé leur soutien aux priorités transversales du plan et aux effets directs stratégiques, en soulignant l'importance de l'effet direct 5 et des programmes d'alimentation scolaire menés au titre de l'effet direct 2. S'agissant des principes directeurs du plan, ils ont notamment mis en exergue les "principes humanitaires", l'"approche axée sur l'être humain", la "prise en charge par les pays" et l'"adaptation au contexte" et concernant les facteurs favorables, ils ont évoqué les partenariats, l'amélioration de la souplesse et de la prévisibilité des financements, les données probantes et la technologie.

21. Parmi les éléments du plan qui ont été cités comme positifs au cours de la discussion figuraient l'accent mis sur les interventions d'urgence; l'importance accordée à l'anticipation s'agissant des situations d'urgence, notamment en investissant dans des outils et des plateformes d'alerte rapide et en accroissant le recours aux transferts de type monétaire; ses liens avec la suite donnée au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, en particulier, la coalition en faveur de l'alimentation scolaire; l'engagement que le PAM concentrerait son action sur les domaines où il apportait clairement une valeur ajoutée; la prise de conscience de tous les problèmes auxquels les pays en développement étaient confrontés, y compris l'incidence des droits de douane sur la circulation des produits alimentaires; le rôle joué par le PAM dans le renforcement et non le remplacement des capacités gouvernementales; l'attention portée à la planification des effectifs, en mettant l'accent sur la transparence et les modalités de coopération; la poursuite de la coopération avec des pays à revenu intermédiaire, notamment pour la gestion des risques de catastrophe; la promotion de la paix; et le travail en partenariat au service de l'évaluation des risques climatiques, de la préparation aux catastrophes et de la résilience.
22. Plusieurs domaines ont été mentionnés comme préoccupants ou comme nécessitant une attention particulière pendant la mise en œuvre: l'établissement des priorités, s'agissant notamment des effets directs stratégiques; les éclaircissements à apporter sur le rôle du PAM au sein des partenariats; une meilleure inclusion du handicap; la prise en considération des peuples autochtones; l'élaboration de directives institutionnelles pour la sélection des partenaires coopérants sur le terrain; l'élaboration d'une stratégie de retrait; l'évaluation de la sécurité alimentaire et des problèmes logistiques dans les petits États insulaires en développement; la normalisation de l'action rapide et anticipative, comme les critères de déclenchement; l'application de la résolution relative à l'examen quadriennal complet et l'emploi d'indicateurs communs issus du cadre de suivi correspondant; le travail effectué au carrefour de l'action humanitaire, du développement et de la paix; la prise en compte des inégalités en tant que "cause profonde"; une meilleure coordination avec les autres organismes ayant leur siège à Rome; la pleine exploitation de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire (CSSCT); le suivi et l'analyse des données, la sécurité du système de données et la protection de la vie privée, y compris dans le cadre du travail en partenariat avec le secteur privé.
23. Plusieurs membres, dont un s'exprimant au nom d'une liste et un autre au nom d'un groupe de pays, ont indiqué qu'ils attendaient avec intérêt la mise en œuvre du plan et son intégration dans les politiques et les PSP, et encouragé le PAM à faire régulièrement le point sur sa mise en œuvre, y compris sur les méthodes de financement innovantes, telles que les conversions de créances et la collaboration avec des institutions financières internationales.
24. Divers membres, dont plusieurs prenant la parole au nom de listes, ont indiqué qu'ils auraient préféré que le Cadre de résultats institutionnels soit élaboré et présenté en même temps que le Plan stratégique. Une membre s'exprimant au nom d'une liste a préconisé que le cadre soit parachevé en consultation étroite avec les membres. Un autre intervenant au nom d'une liste a demandé des indications claires sur la méthode et la justification retenues pour les indicateurs proposés.
25. Un membre a attiré l'attention sur le rapport récent du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur les questions intéressant le PAM, notamment des observations sur les transferts de type monétaire et les bons d'alimentation, et invité la direction à mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport, et à réfléchir sur la manière d'améliorer cette forme d'assistance.

26. Le Directeur financier a assuré les membres que le PAM s'engageait à présenter un cadre de résultats institutionnels au Conseil pour approbation à la première session ordinaire de 2022. Les cibles de haut niveau en cours d'élaboration concernant les résultats de gestion donneraient une idée des priorités du PAM relatives aux cinq effets directs du Plan stratégique. Les indicateurs étaient en voie d'être parachevés et validés dans divers bureaux de par le monde et au niveau du Siège, y compris pour évaluer l'incidence sur les bureaux de pays et les PSP, et les liens avec les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Une consultation organisée à l'intention des membres était prévue pour décembre 2021.
27. À propos du cadre de suivi de l'examen quadriennal complet, le Directeur financier a indiqué que le PAM avait recensé des indicateurs communs et complémentaires avec d'autres entités des Nations Unies et faisait le point sur ses engagements de politique générale, en particulier au regard des incidences qu'auraient les quatre priorités transversales du Plan stratégique.
28. Revenant sur la mention des données probantes et de la technologie citées comme facteurs favorables dans le Plan stratégique, le Directeur financier a fourni des exemples d'outils technologiques de pointe qui faciliteraient la mise en œuvre du nouveau Plan stratégique, à savoir l'application d'acquisition de données opérationnelles par voie mobile (MoDA), qui a permis d'améliorer la cohérence et la sécurité de la gestion des données issues des évaluations; DOTS, une plateforme de gestion de données destinée à faciliter la prise de décisions; et School Connect, une application conçue par le PAM et utilisée au Burundi qui a permis au personnel des établissements scolaires d'enregistrer le nombre de filles et de garçons venant en classe de manière à optimiser la planification des programmes de repas scolaires. Il a également assuré aux membres qu'à l'aide de son Bureau mondial de la confidentialité, le PAM s'engageait à mettre en place la gouvernance, les dispositifs de contrôle et les garanties requis pour veiller à ce que la collecte et le traitement des données préservent l'intérêt des personnes auxquelles il prêtait assistance et que les partenaires du secteur privé traitent les données, mais n'en prennent pas possession.
29. Le Directeur financier a également indiqué que le PAM souhaitait collaborer davantage et de manière plus officielle avec les membres du Conseil d'administration au sujet des conversions de créances. Il a ajouté qu'au cours des deux dernières années, le PAM avait constaté une augmentation notable des financements alloués par des institutions financières internationales par l'entremise de gouvernements partenaires et tablait à cet égard sur 600 millions de dollars en 2021.
30. La Sous-Directrice exécutive chargée du Département de l'élaboration des programmes et des politiques a reconnu la justesse des observations sur la nécessité d'accorder la priorité aux interventions d'urgence et de mettre l'accent sur la nutrition, l'alimentation scolaire, la résilience et les systèmes gouvernementaux, et de défendre les principes humanitaires lors des interventions d'aide humanitaire. Elle a également partagé certaines préoccupations concernant les partenariats et l'établissement de priorités, qui avaient aussi été des thèmes récurrents tout au long du processus consultatif. Elle a assuré aux membres que le PAM prévoyait d'évaluer ses politiques et stratégies pour déterminer celles qui devaient être mises à jour, voire mises en place pour veiller à la pleine exécution du Plan stratégique. C'est dans le cadre des PSP que l'on veillerait à adapter les activités au contexte local et à hiérarchiser les priorités au niveau du pays concerné. La Sous-Directrice exécutive a également fait savoir aux membres que le PAM élaborait, pour la première fois, un plan d'exécution du Plan stratégique. Les membres seraient tenus informés de ce processus, ainsi que de la collaboration croissante du PAM avec les institutions financières internationales.

Exposé oral sur la suite donnée par le PAM au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021

31. Le Directeur de la Division des programmes – action humanitaire et développement a rappelé que pendant les 18 mois de préparation du sommet sur les systèmes alimentaires, le PAM avait joué un rôle de premier plan au niveau interorganisations pour les domaines d'action liés à la résilience, tout en œuvrant activement dans tous les autres domaines et volets d'action. Cette période avait été l'occasion de mettre en relief l'importance des systèmes alimentaires et leurs liens avec la faim, la sécurité alimentaire, le climat et la résilience, et avait vu la création de plus de 30 coalitions d'action, dont huit avaient le PAM pour chef de file. La coalition en faveur de l'alimentation scolaire était celle qui en était au stade le plus avancé: elle comptait parmi ses membres des chefs d'État et des ministres, et plus de 60 pays et 50 partenaires avaient pris des engagements formels. Le PAM participait également aux coalitions se consacrant à la lutte contre les crises alimentaires et à celles portant sur le travail mené au carrefour de l'action humanitaire, du développement et de la paix; les chaînes d'approvisionnement alimentaire locales résilientes; les systèmes alimentaires résilients face aux changements climatiques; la protection sociale au service de la transformation des systèmes alimentaires; l'objectif Faim zéro; des systèmes alimentaires durables pour des régimes alimentaires sains; des systèmes alimentaires bénéfiques aux femmes et aux filles; les peuples autochtones; et l'agroécologie. La coalition pour la protection sociale avait déjà été intégrée dans le programme en faveur d'une protection sociale universelle à l'horizon 2030; quant à la coalition pour des systèmes alimentaires résilients face aux changements climatiques, elle avait énormément contribué à sensibiliser la communauté mondiale engagée contre les changements climatiques à la place cruciale des systèmes alimentaires dans le débat sur le climat, et ouvrait la voie au transfert final de la responsabilité de chef de file à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
32. Les coalitions ouvraient de nouvelles perspectives s'agissant des programmes du PAM ainsi que de son positionnement mondial et régional. Les organismes ayant leur siège à Rome participaient à des discussions consacrées à la proposition d'établir un pôle de coordination pour la transformation des systèmes alimentaires nationaux, et le PAM s'employait à harmoniser ses programmes avec les engagements gouvernementaux en matière de systèmes alimentaires. Une collaboration améliorée au sein du système des Nations Unies garantirait que les coalitions restent liées à d'autres processus mondiaux. Dans les domaines du partage de connaissances, de la direction éclairée et de la recherche scientifique, le PAM a su saisir l'occasion de mobiliser des partenariats tels que ceux conclus avec l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale afin de promouvoir les travaux de recherche récents.
33. Au-delà de la concertation à l'échelle nationale, le PAM chercherait à aider les gouvernements à prendre en compte les systèmes alimentaires lors de la collecte et de l'analyse des données et à promouvoir la coordination interministérielle. Il prenait de plus en plus en considération les systèmes alimentaires dans le cadre de ses programmes à l'échelle des pays, de l'établissement de rapports et d'autres activités contribuant à l'élaboration des PSP de deuxième génération.
34. Les membres, dont trois intervenant au nom de listes, ont remercié le PAM et les autres organismes ayant leur siège à Rome pour les travaux liés au sommet sur les systèmes alimentaires, saluant la contribution du PAM aux coalitions et invitant instamment les trois organismes à collaborer, au sein du système des Nations Unies dans son ensemble, afin de faire fond sur les résultats du sommet et de stimuler l'avancement du Programme 2030 et des ODD.

35. S'agissant de faire progresser les travaux liés au sommet, deux membres ont déclaré que les États membres devaient d'abord convenir de la suite à donner au sommet, tandis que d'autres, dont une s'exprimant au nom de toutes les listes, ont déclaré qu'il fallait s'accorder sur la façon dont le suivi se déroulerait. De l'avis général, les organismes ayant leur siège à Rome devraient jouer un rôle central. Deux membres ont indiqué qu'il n'était pas nécessaire d'instaurer de nouvelles formalités bureaucratiques, mais l'idée d'un pôle de coordination dirigé par les organismes ayant leur siège à Rome faisait l'objet d'un consensus, bien que les membres s'interrogent sur son rôle et son fonctionnement.
36. Deux membres, dont l'un s'exprimant au nom de toutes les listes, ont indiqué qu'une approche à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies était essentielle et qu'il fallait établir des liens avec le forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous les auspices de l'ONU, pour s'assurer que le suivi contribuait bien à la mise en œuvre du Programme 2030. Deux membres ont également appelé le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition à jouer un rôle de premier plan. Plusieurs membres, dont l'un intervenant au nom d'une liste, ont déclaré que les États membres devraient occuper une place centrale dans le suivi, qui devrait être impulsé par les pays et concentré sur eux.
37. Deux membres, dont une s'exprimant au nom d'une liste, ont indiqué que les suites à donner au sommet et le nouveau Plan stratégique du PAM devraient être liés, et un autre a encouragé le PAM à partager ses compétences spécialisées en matière d'achats locaux et régionaux avec la coalition pour la croissance durable, afin de promouvoir une approche globale visant à améliorer la productivité au service de la sécurité alimentaire.
38. Prenant la parole au nom de la Liste A, une membre a appelé à la mise en œuvre des mesures définies dans la position commune africaine présentée pendant le sommet.
39. Des membres ont également posé un certain nombre de questions, auxquelles ont répondu la direction du PAM et le Chef de cabinet du secrétariat du sommet sur les systèmes alimentaires, comme expliqué ci-après.
40. Le Directeur de la Division des programmes – action humanitaire et développement a noté que le sommet sur les systèmes alimentaires avait été organisé par le Secrétaire général et n'avait pas de caractère contraignant pour les États membres, à l'instar du Sommet mondial sur l'action humanitaire tenu cinq années auparavant. Le sommet sur les systèmes alimentaires se poursuivait, la manifestation tenue en septembre ayant servi de point de départ à divers travaux qui seraient menés avec l'appui et la collaboration des États membres, et par la voie de la concertation au sein du PAM et, plus largement, de l'ensemble des organismes ayant leur siège à Rome.
41. Les échanges multipartites engagés à l'échelle nationale en lien avec le sommet étaient encore en cours, à peine plus de la moitié ayant été achevés. Le PAM, en collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et les équipes de pays des Nations Unies, encourageait la concertation, qui contribuait à accroître la sensibilisation à l'importance des systèmes alimentaires et jetait les bases de trajectoires nationales pour leur transformation. Les coalitions apporteraient un appui technique à cet égard et devraient rester axées sur cette tâche.
42. Le Directeur de la Division des programmes – action humanitaire et développement a déclaré que le PAM, les autres organismes ayant leur siège à Rome, les équipes de pays des Nations Unies et les coordonnateurs régionaux devaient promouvoir le rapprochement entre les trajectoires nationales et les plans nationaux de développement, et veiller à ce que les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable prennent en compte les systèmes alimentaires. Le PAM pourrait ainsi plus facilement en faire autant dans ses PSP, ce qui marquerait un tournant dans son travail directement attribuable au sommet sur les systèmes alimentaires. Les résultats du sommet avaient déjà

- été pris en compte dans le nouveau Plan stratégique du PAM, dans toute la mesure possible compte tenu du calendrier, et ils seraient repris de manière plus évidente dans les PSP de deuxième génération. Le Directeur a pris acte de la position commune africaine présentée lors du sommet, en saluant l'envergure et l'intérêt et indiquant qu'elle servirait de référence.
43. Le Chef de cabinet du secrétariat du sommet sur les systèmes alimentaires a lui aussi salué la position commune africaine, ajoutant qu'il avait récemment reçu une lettre du Gouvernement brésilien établissant les positions communes des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Faisant observer que les systèmes alimentaires étaient locaux et nationaux, il a indiqué que les pays joueraient un rôle central dans les travaux qui y étaient consacrés, notamment à la faveur des concertations nationales volontaires et des trajectoires définies pour les pays ainsi que des coalitions multipartites; ces initiatives faisaient déjà l'objet de discussions lors de certaines manifestations, comme la dernière session annuelle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et les activités organisées à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation lors de la Conférence de Glasgow sur les changements climatiques, pour veiller à ce que les systèmes alimentaires soient pris en compte dans l'ensemble du système des Nations Unies et dans les travaux consacrés aux ODD pertinents.
 44. Afin de faire en sorte que les suites à donner au sommet soient abordées à l'échelle du système, sans perdre de vue le résumé de la présidence et la déclaration d'action émanant du Secrétaire général, le secrétariat du sommet sur les systèmes alimentaires donnait la priorité à la collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui présidait l'équipe spéciale des Nations Unies, tout en travaillant avec le Bureau de la coordination des activités de développement et d'autres entités des Nations Unies qui avaient joué un rôle au sein de l'équipe spéciale ou vis-à-vis des volets d'action du sommet. L'objectif était de créer un pôle de coordination des systèmes alimentaires qui appliquerait une approche globale aux composantes du Programme 2030 relatives aux systèmes alimentaires, et de mobiliser dans le cadre des travaux sur les systèmes alimentaires des acteurs autres qu'étatiques, notamment les peuples autochtones, les producteurs vivriers, les jeunes, les groupes de femmes et le secteur privé. Les États membres ne souhaitant pas que de nouvelles structures soient créées, la coordination exercée au sein de la structure des Nations Unies existante était examinée; il pourrait s'agir de passer directement par les organismes ayant leur siège à Rome ou de recourir au forum politique de haut niveau pour assurer l'établissement de rapports et le suivi au niveau central. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, autre partie prenante clé, était étroitement associé au processus. Il était envisagé d'organiser à l'intention des États membres, dans les semaines à venir, des séances d'information et d'échanges consacrés au pôle de coordination.
 45. La Sous-Directrice exécutive chargée du Département de l'élaboration des programmes et des politiques a brièvement commenté ce qu'avait impliqué l'issue du sommet pour le PAM, expliquant que les systèmes alimentaires avaient été placés parmi les priorités dans le nouveau Plan stratégique, qui devait non seulement éclairer le travail du PAM, mais aussi contribuer à renforcer la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, comme le préconisaient les membres. En outre, les trajectoires nationales servaient de cadre pour les plans nationaux de développement qui prévoyaient d'investir à titre prioritaire dans les systèmes alimentaires; or, ces derniers n'avaient pas souvent figuré au centre des plans nationaux ou des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Cette évolution stimulerait l'action à l'échelle des Nations Unies, avec l'appui et l'encadrement solides du PAM et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en particulier, ainsi que des coordonnateurs résidents au niveau des pays. Enfin, la Sous-Directrice exécutive a déclaré que la coalition en faveur de l'alimentation scolaire contribuerait à entretenir l'élan donné par le sommet pour parvenir à ce qu'aucun enfant n'aille plus à l'école le ventre creux et que tous les enfants bénéficient de repas scolaires nutritifs.

46. La Sous-Directrice exécutive chargée du Département des partenariats et de l'action de sensibilisation a également évoqué les effets du sommet sur le PAM et indiqué qu'elle espérait que la discussion avec les institutions financières internationales évoluerait à l'issue du sommet et influencerait à son tour sur les concertations menées avec les gouvernements, conduisant à des modifications au niveau des systèmes alimentaires.

Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

47. Le Directeur principal de la Division des partenariats stratégiques a présenté le rapport de situation de 2021 sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, élaboré conjointement par les trois organismes et portant sur les grands axes de la collaboration: renforcer la collaboration dans le contexte du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement; concevoir, développer et appuyer ensemble des activités destinées à donner suite au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires; poursuivre l'action commune engagée dans le contexte de la COVID-19; rechercher des possibilités de financement conjoint pour faire avancer la collaboration; et mettre à profit les connaissances et institutionnaliser la collaboration.
48. Plusieurs membres se sont exprimés sur ce thème, tous au nom de listes et un présentant une déclaration commune de listes. Ils sont convenus à l'unanimité de l'importance de la collaboration entre les organismes sis à Rome, évoquant diverses raisons de continuer de la renforcer, parmi lesquelles figuraient l'amélioration du rapport coût-efficacité à court terme comme à long terme; l'accroissement de l'efficacité; l'intensification de la lutte contre la COVID-19; la réduction des risques grâce à l'échange d'informations; l'accentuation de la cohérence des opérations; l'augmentation des avantages pour les gouvernements et les bénéficiaires; le partage des pratiques optimales et de l'expérience acquise en matière de projets; l'amélioration de la collecte de données; et la réduction du chevauchement des activités grâce à une meilleure compréhension des rôles et des avantages relatifs de chacun.
49. Deux membres ont attiré l'attention sur le programme conjoint des organismes sis à Rome ainsi que du G5 Sahel et du Sénégal, intitulé "Urgence et développement rural au Sahel: mesures à prendre pour faire face à la COVID-19, aux conflits et aux changements climatiques" (SD3C). L'une des deux a indiqué qu'elle espérait que ce programme recevrait les fonds nécessaires, faisant observer qu'il concernait trois domaines de collaboration importants: la nutrition, la résilience face aux changements climatiques et la COVID-19. L'autre a indiqué que ce programme offrait un cas exemplaire de collaboration pour les autres organismes des Nations Unies et a préconisé qu'il soit régulièrement examiné pendant sa mise en œuvre, en consultation avec les États membres.
50. Une troisième membre a demandé, au nom d'une liste, quel était l'état d'avancement de l'étude de faisabilité consacrée au regroupement des fonctions administratives des organismes ayant leur siège à Rome, qui avait été demandée à la deuxième session ordinaire de 2019 du Conseil. Elle s'est également enquis de l'harmonisation de la mobilisation des ressources destinée à appuyer la programmation conjointe à l'échelle des régions et des pays.
51. Le Directeur principal de la Division des partenariats stratégiques a répondu que les organismes ayant leur siège à Rome œuvraient davantage dans ce sens que ne l'indiquait le rapport de situation. L'évaluation conjointe de la collaboration entre eux devait permettre de renforcer l'approche stratégique de cette collaboration. Le Directeur principal a souligné que les relations avec les institutions financières internationales constituaient un nouvel axe de collaboration avec la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Les trois organismes souhaitaient optimiser leur mobilisation auprès de ces institutions, en profitant notamment du fait que le FIDA, qui était lui-même une institution financière internationale, permettait d'accéder à des instances de concertation auxquelles le PAM et la FAO ne pouvaient pas participer. Le Directeur principal a fait observer que précédemment, en leur qualité de membres du comité directeur chargé d'élaborer les plans-cadres de

coopération des Nations Unies pour le développement durable, la FAO et le PAM avaient fait en sorte que les vues du FIDA soient bien relayées. Selon lui, les organismes sis à Rome étaient considérés au sein du système des Nations Unies comme un modèle pour ce qui était de travailler ensemble autour d'idées communes et d'approches conjointes.

Questions diverses

Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel

52. Le Directeur exécutif adjoint a averti que l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale atteignait un niveau record, 283 millions de personnes étant en situation d'insécurité alimentaire aiguë ou fortement exposées au risque d'insécurité alimentaire dans 80 pays. Les conflits, les chocs économiques, les répercussions de la pandémie de COVID-19, les phénomènes météorologiques extrêmes et les catastrophes naturelles aggravaient la faim et la malnutrition, en particulier chez les réfugiés et les personnes déplacées. Le PAM était venu en aide à 90 millions de personnes au cours du premier semestre 2021 et prévoyait qu'il en aurait secouru 140,5 millions de personnes à la fin de l'année. En suivant une approche dite "sans regret" des interventions d'urgence, le PAM réexaminait le mode de fonctionnement et d'utilisation du Compte d'intervention immédiate; il s'employait également à rationaliser les processus en vue d'améliorer la souplesse opérationnelle et à optimiser les ressources humaines et la formation.
53. Les membres du Conseil se sont déclarés très préoccupés par la forte augmentation de l'insécurité alimentaire et ont appuyé l'intensification de l'assistance qui était prévue. Plusieurs membres ont appelé la communauté internationale à agir pour atténuer les souffrances humaines. D'autres ont rendu hommage au personnel du PAM qui, ont-ils déclaré, travaillait inlassablement dans des conditions très difficiles.
54. Plusieurs membres du Conseil ont prié instamment le PAM d'adopter, compte tenu du déficit de financement, une approche cohérente pour recenser les personnes les plus démunies; d'autres ont déclaré qu'il était important de maximiser l'impact de chaque dollar dépensé et ont souligné, à cet égard, l'intérêt de l'action préventive, des filets de sécurité et du renforcement de la résilience face aux aléas climatiques. Certains membres ont salué les efforts déployés par le PAM pour mobiliser des fonds, notamment des financements souples et des contributions provenant de donateurs non habituels. Un membre a demandé comment le PAM prévoyait de modifier le Compte d'intervention immédiate, faisant remarquer que des financements souples avaient été utilisés pour compléter le compte dans le passé.
55. Notant que 76 pour cent de l'assistance en espèces du PAM était fournie dans le cadre d'interventions d'urgence, un membre du Conseil a demandé des explications sur les conditions préalables à l'utilisation des transferts de type monétaire dans de tels contextes. Une autre membre a salué l'action que menait le PAM avec ses partenaires pour résoudre les problèmes de coordination de l'assistance monétaire. Divers membres ont demandé au PAM d'investir dans des mécanismes d'intervention d'urgence solides et d'assurer une communication transparente avec les donateurs. Les efforts déployés par le PAM pour garantir l'accès, défendre les principes humanitaires, appuyer la coordination dans les situations d'urgence complexes et développer sa capacité d'analyse des questions de sécurité ont également été salués.
56. Le Directeur exécutif adjoint a remercié les membres du Conseil d'avoir pris acte du dévouement du personnel du PAM. Décrivant les transferts de type monétaire comme une modalité souple qui permettait au PAM de venir en aide aux populations difficiles à atteindre et d'intervenir rapidement, il a indiqué que les conditions préalables à leur utilisation étaient notamment l'existence d'un marché qui fonctionnait, la disponibilité de services financiers et un faible risque d'effets négatifs tels que l'inflation. Le PAM était déterminé à renforcer la

coordination de l'assistance monétaire et participait à cette fin à des groupes de travail chargés de l'assistance monétaire sur le terrain aux côtés du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et d'autres organisations. En ce qui concernait l'examen du Compte d'intervention immédiate et les modifications éventuelles à apporter à son égard, le PAM envisageait de fixer un niveau plancher de 200 millions de dollars, ce qui lui permettrait d'être prêt à intervenir très rapidement, comme il l'avait fait récemment en Afghanistan. L'examen du compte porterait également sur la manière dont il était utilisé et reconstitué.

Tour d'horizon régional – Asie et Pacifique

57. Le Directeur régional pour l'Asie et le Pacifique a averti que la faim et la malnutrition s'aggravaient dans toute la région, sous l'effet de l'effondrement de l'économie et des répercussions persistantes de la COVID-19. Le PAM était venu en aide à plus de 20 millions de personnes en 2021 et avait fourni des services communs à la communauté d'aide humanitaire, notamment par l'intermédiaire du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies.
58. Au Myanmar, près de 90 pour cent des ménages recouraient à des stratégies de survie préjudiciables pour parvenir à s'alimenter. La dévaluation de la monnaie, les pertes d'emploi généralisées et l'effondrement des services publics contribuaient à l'accroissement des besoins humanitaires: selon les estimations, 13 millions de personnes nécessitaient une assistance. Le PAM prévoyait d'étendre son programme d'assistance alimentaire en milieu urbain à grande échelle de manière à secourir 4 millions de bénéficiaires en 2022. L'accès avait été considérablement limité du fait d'obstacles liés à la bureaucratie et à la sécurité, et la communauté d'aide humanitaire n'avait pu venir en aide qu'à moins de la moitié des personnes nouvellement déplacées. Les opérations pâtissaient d'importants déficits de financement.
59. En Afghanistan, 23 millions de personnes étaient confrontées à des niveaux de malnutrition dits de crise ou d'urgence, et 1 million d'enfants risquaient de mourir de malnutrition aiguë. Depuis le mois d'août, le PAM avait porté assistance à 12,4 millions de personnes sous forme de produits alimentaires, de transferts monétaires et de produits nutritionnels spécialisés; une avance provenant du Compte d'intervention immédiate et d'autres mécanismes de préfinancement lui avait permis d'intervenir rapidement. Le PAM avait réussi à négocier le retour au travail de la majorité de son personnel féminin et continuait d'agir en toute indépendance. Il lançait un appel de fonds d'un montant de 2,4 milliards de dollars pour pouvoir apporter une assistance alimentaire et monétaire d'urgence à 24 millions de personnes en 2022, ainsi qu'un appui nutritionnel à 6 millions de femmes et d'enfants vulnérables.
60. Des membres du Conseil ont félicité le PAM d'avoir fourni une assistance d'urgence dans des circonstances extrêmement difficiles et se sont dits gravement préoccupés par les crises qui sévissaient dans la région. Plusieurs membres du Conseil ont invité le Directeur régional à fournir des précisions sur les difficultés d'accès rencontrées au Myanmar, en Afghanistan et dans d'autres pays. Un membre a souhaité savoir si les conditions d'accès pourraient se détériorer en Afghanistan et si le repli de l'économie se poursuivait. Plusieurs membres du Conseil ont demandé comment le PAM recourait aux transferts de type monétaire en l'absence de marchés opérationnels et comment il palliait les dysfonctionnements des services financiers. Ils ont également demandé si le PAM fournissait un appui à l'agriculture.
61. Une membre a indiqué que la souplesse des financements était cruciale pour faire face rapidement aux situations d'urgence à l'aide du Compte d'intervention immédiate et d'autres mécanismes. Elle a prié instamment le PAM de faire en sorte que le renforcement de la résilience continue en Afghanistan et demandé des renseignements sur les négociations menées avec la Banque mondiale à l'appui de ces activités. Elle a demandé des éclaircissements sur l'objectif du fonds mis en place par le Programme des Nations Unies

- pour le développement en vue de répondre aux besoins humanitaires essentiels, en particulier s'agissant de l'assistance alimentaire et du plan de réponse humanitaire établi pour le pays pour 2022.
62. Un membre du Conseil a demandé comment le PAM veillait à ce que le bureau de pays en Afghanistan bénéficie du personnel hautement expérimenté requis pour gérer des opérations aussi complexes. Il a également indiqué qu'il était important de respecter strictement les principes humanitaires. Un autre membre a demandé comment les gouvernements pouvaient fournir un appui en Afghanistan sans conférer une certaine légitimité aux autorités de facto.
 63. Évoquant la situation des réfugiés rohingya au Bangladesh, un membre a encouragé le PAM à tenir le Conseil informé des évolutions liées à Bhasan Char, y compris l'état d'avancement des opérations prévues, les évaluations techniques et le plan d'intervention conjoint de 2022.
 64. Le Directeur régional a indiqué que, depuis la prise de pouvoir par les militaires au Myanmar, le PAM peinait à garantir l'accès, bien qu'il ait obtenu l'autorisation officielle d'agir; certaines organisations non gouvernementales (ONG) locales s'efforçaient de fournir une assistance, mais cela était loin d'être suffisant. Des discussions étaient en cours concernant la possibilité de recourir à des opérations transfrontalières à partir de la Thaïlande pour atteindre des communautés qui n'étaient pour l'heure pas accessibles.
 65. En Afghanistan, les difficultés liées aux conditions de sécurité s'étaient atténuées depuis le mois d'août et le PAM intervenait dans les 34 provinces du pays; les référents des autorités locales l'aidaient à gérer les problèmes d'accès quotidiens. Le PAM utilisait le système *hawala* pour verser des fonds aux bénéficiaires et réglait ses fournisseurs à l'extérieur du pays. Il étudiait aussi les modalités susceptibles d'être mises en place avec des prestataires de services financiers internationaux, comme MoneyGram.
 66. Le PAM travaillait en étroite collaboration avec la FAO sur des initiatives visant à protéger les semences au profit des agriculteurs afghans, même si ce travail vital était insuffisamment financé. Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies fonctionnait depuis Islamabad et continuait de transporter des travailleurs humanitaires sur l'ensemble du territoire afghan, desservant une vingtaine d'emplacements; il était envisagé d'établir un nouveau pont aérien vers Doha ou Doubaï. Le cadre des Nations Unies en Afghanistan était encore en voie d'être détaillé, mais il serait probablement articulé sur trois volets: le plan de réponse humanitaire, un appui d'urgence destiné à permettre la prestation de services de base et un cadre pour l'appui à long terme. Le fonds du Programme des Nations Unies pour le développement couvrirait certains des besoins non humanitaires.
 67. La Banque mondiale fournirait des fonds pour la prestation de services de base en Afghanistan et elle étudiait avec le PAM la possibilité d'allouer des financements directs par l'intermédiaire du programme de pays de celui-ci. Elle avait par le passé mis en œuvre d'importants programmes de filets de sécurité en Afghanistan et financé les salaires de la fonction publique, en particulier dans le secteur de la santé. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la Santé avaient lancé une initiative destinée à rémunérer les travailleurs de la santé et de l'éducation par l'intermédiaire d'ONG, ce qui était une façon d'aider la population sans verser d'argent dans le système public. Le PAM en viendrait probablement à doubler ou presque ses effectifs en Afghanistan en 2022, principalement en recrutant du personnel sur le plan national, mais aussi à la faveur de mécanismes internes, tels que le vivier des talents internationaux de demain.
 68. Au Bangladesh, le PAM continuait de venir en aide à 875 000 réfugiés rohingya. Environ 20 000 d'entre eux avaient été transférés à Bhasan Char. Le PAM ne s'était pas encore engagé à intervenir sur l'île et était en train d'évaluer si des opérations pouvaient y être efficacement gérées.

Tour d'horizon régional – Afrique de l'Est

69. Évoquant l'actualité en Afrique de l'Est, le Directeur régional a déclaré que les conflits, les chocs climatiques et la COVID-19 avaient aggravé l'insécurité alimentaire dans la région, où 78 pour cent des personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë se trouvaient au Soudan du Sud, au Soudan et en Éthiopie. Selon les prévisions, les contributions atteindraient en 2021 un niveau record en s'établissant à au moins 2,6 milliards de dollars, mais le montant nécessaire dans la région pour 2022 s'élèverait probablement à 5 milliards de dollars. Il fallait mobiliser de toute urgence des fonds pour garantir la continuité des opérations, en particulier pour les programmes d'aide aux réfugiés et les autres opérations menées en Éthiopie et en Somalie.
70. En Éthiopie, les répercussions du conflit dans la région du Tigré s'étaient étendues à l'Amhara et à l'Afar. Le PAM s'employait à porter secours à 9,6 millions de personnes vulnérables vivant dans le nord du pays, selon les estimations. Des stocks de vivres étaient en place, mais le PAM ne parvenait pas à accéder aux personnes qui en avaient besoin; des négociations étaient en cours pour assurer l'accès à des fins humanitaires.
71. Au Soudan, la crise politique prolongée amplifiait une insécurité alimentaire déjà forte, puisque 9,8 millions de personnes étaient en phase 3 ou plus de l'IPC. Face à la flambée des prix alimentaires, la plupart des ménages n'avaient plus les moyens de se procurer des aliments nutritifs et de nombreuses initiatives de développement et de renforcement de la résilience ayant été suspendues, les acquis récents menaçaient d'être remis en cause. L'insécurité alimentaire était également de plus en plus préoccupante en Somalie et au Soudan du Sud.
72. Les membres du Conseil étaient conscients des immenses défis auxquels la région devait faire face et félicitaient le personnel du PAM pour le travail accompli dans des conditions difficiles et dangereuses. Une membre a instamment demandé au PAM de travailler avec les communautés pour rechercher des solutions à long terme qui protègent les moyens d'existence et s'attaquent aux causes profondes de la malnutrition; elle a également demandé qu'un financement plus conséquent soit alloué aux activités axées sur le renforcement de la résilience.
73. La protection sociale, l'appui à l'innovation et la transposition à plus grande échelle des mesures de prévention pour faire face aux chocs climatiques ont été cités comme d'importants domaines d'action. Une membre du Conseil a demandé des informations plus précises sur les répercussions qu'avaient les criquets pèlerins; une autre a exhorté le PAM à collaborer avec des acteurs des secteurs du climat et du développement pour remédier aux conséquences du réchauffement planétaire. Un membre a demandé de quelle façon les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement pouvaient être résolus.
74. S'agissant de l'Éthiopie, les membres du Conseil ont appelé toutes les parties au conflit à permettre d'accéder sans restriction à toutes les populations vulnérables vivant dans le nord. Une membre a demandé des informations actualisées sur la situation en matière de sécurité et sur son incidence sur le PAM et sur ses partenaires. D'autres ont demandé comment les États membres pouvaient appuyer les négociations relatives à l'accès, ce qui pouvait être fait pour améliorer la protection des travailleurs humanitaires dans les zones touchées par un conflit et comment les efforts nationaux déployés pour aider les réfugiés pouvaient être soutenus.
75. Le Directeur régional a indiqué qu'un épisode de sécheresse prolongé avait considérablement réduit la population de criquets pèlerins; toutefois, jusqu'à 8 millions de personnes étaient exposées au risque d'insécurité alimentaire tant que les pluies ne survenaient pas. Le PAM collaborait avec des gouvernements, des institutions financières internationales et d'autres organismes des Nations Unies dans les domaines de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets. Entretemps, le Sommet des

Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021 avait offert une occasion précieuse de revoir les approches et d'évaluer les liens entre les opérations en vue de maximiser les effets du travail du PAM; des efforts étaient déployés pour faire en sorte que les discussions débouchent sur des approches durables.

76. Quant à l'approvisionnement, le PAM avait augmenté les achats locaux et régionaux, ce qui renforçait les chaînes d'approvisionnement et orientait des investissements vers les systèmes alimentaires locaux et régionaux. Une étude en cours examinait comment le PAM pouvait mesurer les effets de ces investissements.
77. La situation se détériorait en Éthiopie et le PAM craignait fortement une déstabilisation du pays et de la région. Il était peu probable que les problèmes d'accès humanitaire et de sécurité disparaissent. La communauté internationale devait impérativement se mobiliser contre toute violation du droit humanitaire; les activités de plaidoyer étaient également indispensables pour faire pression sur toutes les parties au conflit et résoudre le problème aussi vite que possible.

Tour d'horizon régional - Afrique australe

78. Le Directeur régional pour l'Afrique australe a déclaré que l'objectif sous-jacent de l'action du PAM dans la région était de faire concorder ses interventions avec les priorités gouvernementales afin de répondre plus efficacement aux situations d'urgence tout en contribuant à la mise en place de moyens d'existence durables pour les personnes vulnérables. Le PAM entendait atteindre cet objectif grâce à la mise en œuvre directe de ses programmes et à la fourniture d'une assistance technique aux institutions nationales et aux communautés locales. Outre la participation des gouvernements, des partenaires habituels et non habituels du développement, des institutions financières internationales et des autres organismes des Nations Unies à ces efforts, le PAM cherchait également à obtenir des gouvernements hôtes qu'ils apportent un soutien financier régulier.
79. Dans toute la région, les conséquences des conflits, des déplacements, de l'instabilité économique, des chocs climatiques, des ravageurs, des maladies et de la pandémie de COVID-19 continuaient de compromettre la sécurité alimentaire. Sur les 50,4 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans la région, 14,4 millions vivaient dans des zones urbaines et 78 pour cent en Afrique du Sud ou en République démocratique du Congo. Des précipitations normales ou supérieures à la normale étaient prévues dans la plupart des pays de la région et les perspectives étaient bonnes en matière de production céréalière, mais le sud de l'Angola et Madagascar connaissaient la pire sécheresse enregistrée depuis 40 ans.
80. En République démocratique du Congo, le PAM ciblait 8,7 millions des 27 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire et mettait en œuvre des activités axées sur la résilience à grande échelle avec la FAO, l'UNICEF et d'autres partenaires pour 518 000 personnes supplémentaires. À Madagascar, le PAM fournissait une assistance d'urgence à 687 000 personnes dans la région Grand Sud et prévoyait de venir en aide à plus d'un million de personnes entre décembre 2021 et avril 2022. Au Mozambique, la précarité des conditions de sécurité à Cabo Delgado avait entraîné le déplacement interne de 740 000 personnes en septembre 2021; le PAM fournissait une assistance vitale à 925 000 bénéficiaires et les organismes ayant leur siège à Rome élaboraient un programme pluriannuel axé sur la résilience visant les personnes déplacées et les communautés d'accueil vulnérables dans le nord du Mozambique. En Angola, le PAM collaborait avec le Gouvernement pour trouver des moyens de faire face à la grave sécheresse qui avait touché 1,58 million de personnes, dont 417 000 étaient en phase 4 de l'IPC.
81. Le PAM avait reçu 42 pour cent des 827 millions de dollars dont il avait besoin pour ses activités dans la région au cours des six mois suivants, le déficit de financement s'établissant à 483 millions de dollars.

82. La contribution du PAM à la mise en place de solutions à long terme, prises en charge au niveau national, pour lutter contre la faim dans la région était fondée sur l'établissement de systèmes alimentaires intégrés au niveau des communautés et tenait compte du rôle crucial des femmes, qui représentaient 70 pour cent de la main-d'œuvre agricole, mais n'avaient qu'un accès limité à la terre, aux financements et aux intrants agricoles. Dans de nombreux pays, les projets d'adaptation aux changements climatiques étaient axés sur l'élaboration d'outils pour la cartographie de la vulnérabilité, la production de données probantes, la gestion des connaissances, la numérisation des systèmes de gestion des données et l'accès aux marchés. Ils s'appuyaient sur des expériences réussies dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure de la région, le PAM fournissant une plateforme à la coopération Sud-Sud aux fins de l'échange de connaissances, de technologies et de compétences.
83. Le Directeur régional a remercié les membres du Conseil pour leur soutien en Afrique australe et s'est associé à l'appel lancé par le Directeur exécutif pour que les milliardaires du monde entier apportent leur contribution.
84. Un membre du Conseil a pris la parole pour remercier le PAM de son action dans la région, notamment le projet pilote de partage des données avec le Réseau de systèmes d'alerte rapide face aux risques de famine (FEWS NET), et pour encourager le bureau régional à améliorer la qualité et l'efficacité de l'assistance qu'il fournit en recourant davantage au ciblage fondé sur la vulnérabilité, à l'analyse des besoins, à la hiérarchisation des ressources limitées et à la coordination avec les partenaires. Exprimant son inquiétude quant à la crise humanitaire qui se faisait jour en Angola, le membre a demandé des informations supplémentaires sur la situation dans ce pays.
85. Répondant aux points soulevés, le Directeur régional a confirmé l'importance de FEWS NET pour les activités du PAM, mais a déclaré que les problèmes d'accès entravaient le travail d'évaluation préalable et de ciblage dans certaines zones de la région; le PAM collaborait avec les gouvernements pour venir à bout de ces difficultés. Les discussions en Angola visaient notamment à inciter le Gouvernement à financer les activités de renforcement des capacités du PAM destinées à développer les capacités d'intervention nationales.

Tour d'horizon régional – Afrique de l'Ouest

86. Le Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest a fait savoir qu'à ce jour dans la région, 31 millions de personnes avaient connu une insécurité alimentaire de niveau "crise" ou "urgence" en 2021, le plus haut niveau enregistré depuis 2014. Alors que la période de soudure s'était achevée, la plupart des indicateurs étaient préoccupants, notamment ceux relatifs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et il était à craindre que le relèvement économique ne soit trop fragile pour améliorer la sécurité alimentaire. L'extrême pauvreté avait augmenté de 3 pour cent en 2021, les prix alimentaires restaient élevés et la plupart des pays n'avaient pas les ressources requises pour appuyer le relèvement de l'économie.
87. L'insécurité continuait de menacer les opérations du PAM, en particulier au Sahel central, au Cameroun, au Nigéria et en République centrafricaine, tandis que les groupes armés non étatiques étendaient leur emprise. La progression possible de l'insécurité du Sahel central jusqu'aux pays côtiers s'accompagnait de graves risques, comme l'avaient confirmé de récents incidents en Côte d'Ivoire et au Togo.
88. Entre 2018 et 2020, le nombre de bénéficiaires du PAM était passé de 10,4 millions à 18,2 millions, et celui des personnes déplacées par le conflit était passé de 2,1 millions à 4,65 millions de personnes. La tendance s'accélérait et la situation ne semblait pas devoir s'améliorer dans un proche avenir.

89. Les changements climatiques constituant un facteur aggravant majeur dans la région, le renforcement de la résilience face aux chocs et l'adaptation aux changements climatiques n'avaient jamais été plus urgents. En 2021, les pluies avaient démarré tardivement et s'étaient achevées précocement, en particulier dans le nord de la région, et cela allait sans doute se répercuter sur la production alimentaire et le développement des pâturages.
90. La situation s'avérait critique en matière de financement, les contributions de 2021 à ce jour étant inférieures de 100 millions de dollars à celles de 2020 à la même époque, alors que les besoins étaient plus importants.
91. Les bureaux de pays du PAM avaient été contraints de restreindre leurs opérations en procédant à des choix difficiles parmi les priorités et à d'importantes réductions des rations. Au Burkina Faso, les rations représentaient 75 pour cent d'une ration normale pour les personnes les plus vulnérables vivant dans des zones difficiles d'accès, et 50 pour cent dans le cas des autres emplacements. Des ruptures d'approvisionnement commenceraient à se produire en novembre pour les transferts de type monétaire et en décembre pour les produits alimentaires en nature. Au Mali, les personnes bénéficiant d'une aide avaient reçu des rations alimentaires réduites de moitié pendant toute la période de soudure. Au Niger, le bureau de pays avait fait passer le nombre de bénéficiaires ciblés de 1,2 million à 600 000 et réduit les rations. Le bureau de pays au Tchad n'avait pas été en mesure de porter secours aux réfugiés et ne pouvait aider que la moitié du nombre prévu de personnes déplacées, qui recevaient des demi-rations. Ces restrictions risquaient de contribuer à amplifier l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la mortalité, la malnutrition et le recours à des stratégies de survie préjudiciables graves, telles que les mariages précoces, le travail des enfants, l'exploitation sexuelle, la migration et l'enrôlement dans des groupes armés non étatiques.
92. Les plus gros déficits de financement étaient enregistrés pour les opérations menées au Nigéria, au Burkina Faso, en République centrafricaine et au Tchad. Un montant supplémentaire de 708 millions de dollars était nécessaire de toute urgence pour les six mois suivants.
93. Le PAM continuait de s'employer à réduire les besoins d'urgence en faisant en sorte de renforcer la résilience des ménages, des communautés et des systèmes nationaux. Parmi les bons exemples de tels travaux dans la région, on peut citer le programme intégré en faveur de la résilience au Sahel, le programme de protection sociale mené conjointement avec l'UNICEF au Mali, au Niger et en Mauritanie, et le programme SD3C.
94. S'agissant du programme SD3C, les bureaux de pays du PAM au Burkina Faso, au Tchad, au Niger, au Mali et au Sénégal avaient signé des accords avec les gouvernements et commencé à mettre en œuvre des activités visant à créer des actifs résilients face aux changements climatiques pour les communautés, ainsi qu'à apporter un appui aux acteurs des chaînes de valeur, notamment les petits exploitants agricoles, et à renforcer leurs capacités.
95. Autre exemple de partenariat noué par le PAM dans la région, la collaboration avec l'Agence allemande de coopération internationale au Niger était destinée à renforcer la cohésion sociale en améliorant les capacités locales en matière de règlement des conflits. Le développement de ces activités dans d'autres pays de la région était en cours de discussion.
96. Au-delà des activités programmatiques, le PAM travaillait également en partenariat avec des institutions régionales et d'autres parties prenantes pour élaborer des supports de connaissances, comme une étude socioéconomique récente menée conjointement avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

97. Les membres du Conseil ont remercié le PAM pour ses efforts dans la région, notamment l'attention portée à l'articulation entre action humanitaire, développement et paix. Certains membres ont fait part de leurs préoccupations concernant l'insécurité croissante, les problèmes d'accès humanitaire et la fragilité socioéconomique générale dans la région et encouragé les donateurs à maintenir leur appui. Une membre a attiré l'attention sur les incendies de récoltes provoqués par des individus ou des groupes, une nouvelle forme de criminalité contre laquelle son pays ne parvenait pas à lutter. Un autre membre a demandé ce que le PAM faisait pour desserrer les goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement et freiner la flambée des prix des denrées.
98. Le Directeur régional a reconnu la gravité des problèmes liés à l'accès humanitaire, à la sûreté et à la sécurité. Toutefois, au titre de son mandat, le PAM était tenu de maintenir son accès et s'y employait par tous les moyens possibles: en participant aux négociations d'ordre humanitaire, en procédant à une analyse de la sécurité, en promouvant l'acceptation par les communautés et en favorisant la coordination civilo-militaire.
99. Le recours au Mécanisme de gestion globale des vivres et aux dispositifs de préfinancement contribuait à pallier dans la mesure du possible les goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement et la hausse des prix des denrées, car cela permettait au PAM d'acheter des produits alimentaires pendant la saison des récoltes, lorsque les prix étaient plus bas. L'approvisionnement en aliments nutritifs spécialisés avait posé un véritable défi en Afrique de l'Ouest et dans le monde entier; le PAM avait donc appuyé la mise en place d'une société agroalimentaire privée au Ghana, grâce à laquelle il avait pu commencer à s'approvisionner dans la région pour répondre à certains de ses besoins en aliments nutritifs spécialisés.
100. Les incendies de récoltes étaient effectivement devenus des problèmes. Au centre du Mali, toutes les rizières avaient été incendiées récemment par des groupes armés non étatiques. Le Mali, le Burkina Faso, le Niger et d'autres pays menaient des guerres dont le coût restreignait leur marge de manœuvre budgétaire. Au Cameroun, la population souffrait également de la faim en raison du conflit. Une aide de la part des donateurs était nécessaire de toute urgence.
101. L'objectif du PAM dans la région était de mettre en œuvre l'approche axée sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, en continuant de donner la priorité aux situations d'urgence, tout en progressant vers des programmes à long terme en partenariat avec plusieurs acteurs et gouvernements. Les cadres étaient en place et des possibilités avaient été recensées dans les zones tampons qui n'étaient pas encore en proie à des conflits, où le PAM estimait qu'il pourrait avoir le plus grand impact.

Tour d'horizon régional – Moyen-Orient et Afrique du Nord

102. La Directrice régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord a déclaré que la région faisait face à l'une des pires situations d'urgence jamais rencontrées, y compris au Yémen, en République arabe syrienne, au Liban et dans l'État de Palestine, et que des pays à revenu intermédiaire étaient fragilisés par la pandémie de COVID-19. La situation en Iraq montrait cependant de quelle façon, avec ses compétences spécialisées et ses systèmes opérationnels à grande échelle, le PAM pouvait aider les gouvernements à s'acquitter efficacement de leurs responsabilités en cas de graves problèmes.
103. Le PAM travaillait en partenariat avec le Gouvernement iraquien pour renforcer l'efficacité du système public de distribution et mettre en place des programmes d'appui aux moyens d'existence que le Gouvernement pourrait étendre. La transition numérique opérée s'agissant des systèmes publics de distribution devrait se traduire par 30 pour cent d'économies, autant de fonds que le Gouvernement pourrait affecter à d'autres services essentiels. L'Iraq était encore en phase de transition et nécessitait d'urgence des ressources pour porter secours aux personnes déplacées et aux réfugiés syriens, mais le programme

du PAM en Iraq montrait ce qui pourrait être accompli une fois la stabilité atteinte: il serait possible d'engager le redressement et le PAM pourrait contribuer à élaborer des systèmes qui seraient maintenus après son retrait.

104. Lorsque le PAM disposait des ressources nécessaires pour remplir sa mission, ses opérations de grande ampleur ont de surcroît permis de sauver des vies et de contribuer à la paix, comme on avait pu le voir au Yémen et en République arabe syrienne, tandis que ses compétences spécialisées et ses systèmes permettaient à d'autres organisations de prêter assistance à un nombre beaucoup plus élevé de personnes démunies. Malheureusement, pour l'heure, le PAM devait principalement s'efforcer de sauver des vies, et même dans ce domaine, les ressources étaient insuffisantes. Au Yémen, la pénurie de fonds s'élevait à 800 millions de dollars pour les six prochains mois, et 5 millions de personnes en décembre, puis 7,5 millions en janvier verraient leurs rations diminuer. En outre, la situation économique empirait, en particulier dans le sud, et les prix des produits alimentaires s'envolaient. En Libye, il faudrait peut-être bientôt réduire de moitié les rations alimentaires destinées aux bénéficiaires du PAM, alors que les prix des denrées et le chômage étaient élevés, ce qui risquait d'inciter les jeunes hommes à rejoindre les groupes armés encore très présents dans le pays, qui était encore en phase de sortie de conflit et se préparait aux élections. La République arabe syrienne, qui avait bénéficié d'une attention considérable au plus fort du conflit lorsque 6,5 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire, enregistrait à présent 12,4 millions de personnes dans la même situation; en raison du manque de fonds, le PAM ne pouvait venir en aide qu'à la moitié d'entre elles, au moyen de demi-rations. En Jordanie, des coupes claires dans les rations avaient récemment pu être évitées grâce à des contributions de dernière minute, mais elles restaient une possibilité pour l'année suivante.
105. La Directrice régionale était consciente des difficultés que les donateurs durement touchés par la COVID-19 rencontraient pour fournir une assistance, mais elle a souligné que le coût qui résultait de ce manque d'assistance était beaucoup plus élevé: aider une personne syrienne dans son pays coûtait environ 160 dollars par an, mais le montant nécessaire s'élevait à 450 dollars par an dans un camp de réfugiés en Jordanie et à 12 000 euros par an en Europe. Pour conclure sa présentation, elle a rappelé que la diminution des rations du PAM en 2015 avait contribué à provoquer une migration massive vers l'Europe. La pauvreté et la faim sévissaient encore plus lourdement qu'au démarrage du Printemps arabe en 2011, et le PAM avait besoin de 1,7 milliard de dollars pour poursuivre ses opérations dans la région pendant les six mois suivants.
106. Les membres ont remercié la Directrice régionale pour cet aperçu, l'un d'eux saluant également le fait que le PAM n'ait pas politisé son action en dépit des bouleversements politiques survenus dans la région.
107. Un membre a félicité le PAM pour la réussite de l'opération menée en République arabe syrienne pour acheminer des rations alimentaires d'Alep à Idlib, et pour son action au Liban et au Yémen, tout en l'encourageant à donner la priorité au Yémen dans sa planification pour 2022 afin de garantir une aide prévisible aux populations les plus vulnérables. Un autre membre a instamment prié le PAM de prendre des mesures efficaces pour protéger son personnel et lui permettre de continuer de sauver des vies, tout en exprimant ses préoccupations au sujet des risques de dépendance à long terme à l'égard de l'aide humanitaire, et l'a invité à améliorer les moyens d'existence et à renforcer l'adaptation et la résilience. Un troisième membre a souligné les coûts qui subsisteraient tant que l'on ne s'attaquerait pas aux causes profondes et appelé à un débat plus large sur les moyens d'y parvenir.

108. En réponse, la Directrice régionale a fait point sur les opérations menées en République arabe syrienne, indiquant que les stocks initiaux livrés à Idlib seraient distribués prochainement à la suite d'échanges favorables avec les autorités locales et que le prochain convoi comprendrait sept camions de vivres du PAM et sept camions d'articles d'autres organisations. Elle a également confirmé que des efforts étaient déployés pour donner la priorité aux opérations au Yémen et que le PSP provisoire (PSPP) à venir en tiendrait compte.

Tour d'horizon régional – Amérique latine et Caraïbes

109. La Directrice régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes a fait savoir que la pandémie de COVID-19, les migrations et la crise climatique avaient entraîné une hausse considérable de la pauvreté, de l'inégalité et de l'insécurité alimentaire dans la région; 93 millions de personnes – contre 27 millions en 2019 – étaient en situation d'insécurité alimentaire, dont 12,3 millions en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans les pays où le PAM était présent. En 2020, la région avait connu la pire récession économique des 120 dernières années et enregistré les pires résultats de toutes les régions en développement.
110. Les migrations à la fois à l'intérieur de la région et vers l'Amérique du Nord, auxquelles se mêlaient même des migrants provenant d'Afrique et d'Asie, avaient augmenté de façon très inquiétante en raison de la crise économique. Des dizaines de milliers de migrants empruntaient un nouveau chemin, le bouchon du Darién, à travers une jungle auparavant infranchissable à la frontière entre la Colombie et le Panama, engendrant de graves problèmes de protection et de trafics illicites. L'Amérique du Sud, compte tenu du nombre de migrants vénézuéliens, de Colombiens retournant chez eux et de membres de communautés d'accueil touchées, serait confrontée aux plus importants flux migratoires au monde avant la fin de 2021. Selon des informations récentes, il y avait en Amérique du Sud plus de 2 millions de migrants en situation d'insécurité alimentaire et le PAM était venu en aide à quelque 930 000 d'entre eux en Équateur, en Colombie et au Pérou en 2021.
111. La crise qui frappait Haïti était la pire survenue dans le pays depuis 2010 et peut-être la pire de la région, exacerbée par l'assassinat du Président, le tremblement de terre en août 2021 et la tempête tropicale Grace. Environ 4,4 millions de Haïtiens étaient en situation d'insécurité alimentaire grave avant même le tremblement de terre, et le PAM ciblait 1,5 million de personnes en 2021. L'intervention de niveau 2 du PAM à la suite du tremblement de terre était de plus en plus entravée par les agissements de groupes criminels, et le PAM accélérail la prestation de services pour la communauté internationale en coordonnant les transports, les convois et la logistique. Le système national de protection sociale nécessitait de toute urgence d'être renforcé pour assurer sa pérennité.
112. Le PAM travaillait dans la République bolivarienne du Venezuela depuis quatre mois et commencerait en décembre à élargir son programme de repas scolaires et à aider les élèves handicapés, dans le but d'en atteindre 130 000 avant la fin de l'année 2021. L'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies au Panama avait joué un rôle crucial pour assurer l'ouverture rapide du Bureau du PAM à Caracas et avait participé à l'acheminement de produits médicaux et de biosûreté dans la région.
113. À propos du travail du PAM en matière de résilience, la Directrice régionale a relevé que, selon certaines estimations, d'ici à 2030, les changements climatiques pourraient faire basculer chaque année 3 millions de personnes de la région dans la pauvreté extrême, et réduire la superficie des champs de haricots et de maïs de 20 pour cent. Aujourd'hui, les sécheresses et les inondations compromettaient les récoltes en El Salvador, au Guatemala et au Honduras. Par la voie de la coopération Sud-Sud, le PAM espérait exploiter l'expérience de pays tels que le Costa Rica en matière d'adaptation et de conservation.

114. Les changements climatiques devraient également avoir un impact très inquiétant dans les petits États insulaires en développement. Un plan stratégique multipays couvrant 22 petites îles et territoires des Caraïbes, largement axé sur la protection sociale et sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, serait présenté au Conseil à sa prochaine réunion. Le PAM voulait venir en aide à 1,5 million de personnes à la faveur des activités des pouvoirs publics visant à renforcer la résilience aux changements climatiques, comme les initiatives de microassurance en El Salvador, au Guatemala et au Nicaragua. À Cuba, il avait achevé la conception d'un programme d'assurance préventive lié à la réduction des risques de catastrophe qui serait mis à l'essai en 2022. Il élaborait également des initiatives innovantes d'information climatologique, y compris dans l'État plurinational de Bolivie, où il intégrait des méthodes autochtones traditionnelles dans les systèmes d'alerte rapide nationaux.
115. En conclusion, la Directrice régionale a fait le point sur une étude relative aux migrations dans le nord de l'Amérique centrale, qui serait publiée le 23 novembre 2021. Selon l'étude, une partie de la population souhaitait rester chez elle, mais 43 pour cent avaient l'intention de migrer, principalement en raison de l'absence de perspectives économiques. Une action multisectorielle était nécessaire et le PAM prévoyait de travailler avec les gouvernements de la sous-région en vue de développer les transferts monétaires, l'alimentation scolaire, la résilience des communautés et les activités de création d'emplois, pour un coût de 1,7 milliard de dollars sur cinq ans. L'objectif était de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les gouvernements des 17 pays de la région concernés par des migrations régulières s'étaient réunis en Colombie en novembre et étaient convenus qu'il était nécessaire de poursuivre la coordination dans le cadre de la crise migratoire et que des investissements s'imposaient pour lutter contre les causes profondes et ouvrir des perspectives d'emplois dans les pays d'origine.
116. Au mois de septembre 2021, le PAM avait porté secours à 5,2 millions de bénéficiaires directs dans l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes au moyen de transferts de produits alimentaires et de transferts monétaires, et aidé des millions d'autres personnes en apportant un appui technique aux gouvernements. Le PAM coordonnait l'action des pouvoirs publics et des institutions financières internationales pour rechercher des solutions durables. Il travaillait également avec le secteur privé, la FAO et le FIDA pour suivre les orientations nationales de 14 pays de la région issues du sommet sur les systèmes alimentaires.
117. Le PAM avait besoin de 814 millions de dollars d'ici à 2022 et les contributions prévues pour l'heure ne couvriraient que la moitié de ce montant. Les déficits étaient particulièrement importants dans les programmes de renforcement de la résilience et de lutte contre les causes profondes.
118. Saluant la nouvelle Directrice régionale, les membres du Conseil ont indiqué que la situation se détériorait dans les pays de la région sous l'effet de la COVID-19 qui avait aggravé les inégalités, et des changements climatiques qui intensifiaient les migrations. Deux d'entre eux ont mentionné les sanctions économiques comme un facteur aggravant.
119. Les membres ont félicité le PAM pour le travail réalisé en Haïti, son rôle moteur dans les domaines de l'assistance alimentaire et du renforcement de la résilience dans le Triangle du Nord, et son travail s'agissant des repas scolaires, certains soulignant l'importance de son double mandat en matière d'action humanitaire et de développement. Une membre a déclaré que la région, grande productrice et exportatrice de produits alimentaires, disposait de ressources suffisantes pour nourrir sa population, mais rencontrait des difficultés d'accès à la nourriture; avec un autre membre, elle a préconisé de renforcer la CSSCT pour régler ce problème.

120. Les membres ont invité les donateurs à aider la région à se relever de la pandémie de COVID-19 et à s'adapter aux répercussions des changements climatiques pour éviter des dommages irréversibles sur le développement. Deux d'entre eux ont également indiqué qu'il fallait aider les pays à revenu intermédiaire et que la fourniture d'une assistance ne devrait pas avoir pour seul critère le revenu par habitant. Certains membres ont demandé des informations supplémentaires sur les efforts déployés par le PAM pour élargir sa base de donateurs dans la région, et sur les investissements passés et prévus dans la région; les retards potentiels dans la distribution des produits alimentaires et l'accès aux populations les plus vulnérables en Haïti; et le travail du PAM en République bolivarienne du Venezuela.
121. Répondant aux observations et aux questions des membres, la Directrice régionale a déclaré qu'il y avait peu de donateurs pour la région et que le PAM collaborait avec des institutions financières internationales et des gouvernements pour remédier à cette défaillance, alors que certains gouvernements apportaient déjà une aide bilatérale conséquente à d'autres pays. Elle a demandé aux gouvernements non donateurs d'appuyer les institutions financières internationales pour que le PAM puisse transposer ses opérations à plus grande échelle dans la région.
122. La Directrice régionale est convenue que beaucoup de vivres étaient produits dans la région, et elle a fait observer que la moitié des produits alimentaires que le PAM y avait achetés au cours des cinq dernières années étaient destinés à l'exportation. Elle estimait elle aussi que les pays à revenu intermédiaire nécessitaient une attention et a indiqué que le PAM utilisait des indicateurs tels que le coût des régimes alimentaires et le coût du double fardeau de la malnutrition en sus du revenu par habitant pour évaluer les besoins. Les opérations dans la République bolivarienne du Venezuela étaient en voie de progression et seraient rapidement transposées à plus grande échelle, passant de 33 000 enfants et enseignants actuellement à 800 000 d'ici à la fin de 2022. Toutefois, le PAM était confronté à un déficit de financement de 9 millions de dollars pour couvrir les besoins du pays au cours des six prochains mois.
123. En conclusion de ses observations, la Directrice régionale s'est engagée à accroître la visibilité de la région en collaboration avec le Directeur exécutif. Le nouveau Plan stratégique du PAM devait également permettre d'examiner ce que les pays à revenu intermédiaire pouvaient faire, à la fois par l'intermédiaire du PAM et dans le cadre d'activités bilatérales et multilatérales. Face à un phénomène migratoire prononcé qui s'aggravait dans la région, des mesures devaient être prises d'urgence pour s'attaquer aux causes profondes et endiguer les flux.

Ressources, questions financières et budgétaires

2021/EB.2/3 Plan de gestion du PAM pour 2022-2024

124. La Directrice adjointe de la Division de la planification et de la performance institutionnelles a présenté le Plan de gestion pour 2022-2024, notant qu'à la suite de l'opération de budgétisation stratégique ascendante, le budget fondamental englobait l'ensemble des coûts indirects, aussi bien pour le Siège que pour les bureaux régionaux, et était utilisé afin de déterminer la source de financement la plus appropriée pour les activités, et que cette approche était de nature à améliorer la transparence. Le budget pour 2022 avait été établi avant que le Plan stratégique pour 2022-2025 ne soit approuvé, mais ne nécessiterait probablement pas de modifications une fois celui-ci approuvé.
125. Les membres, dont plusieurs s'exprimaient au nom de listes et l'une au nom d'un groupe de pays, ont salué le Plan de gestion pour 2022-2024, notamment le plan d'exécution provisoire et la note présentant un complément d'information sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante indiquant que ce nouveau plan revêtait une importance capitale dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et de ses incidences socioéconomiques.

126. Un grand nombre des membres qui se sont exprimés, dont certains au nom de listes ou d'un groupe de pays, ont noté avec inquiétude l'écart entre les besoins opérationnels et les ressources disponibles; ils ont toutefois salué les efforts déployés par le PAM pour mobiliser des fonds et l'ont encouragé à continuer d'élargir sa base de financement, de mettre au point des approches de financement innovantes, de renforcer la CSSCT, et de chercher à gagner encore en efficience en collaborant avec d'autres entités des Nations Unies.
127. Les membres, dont plusieurs s'exprimaient au nom de listes et une au nom d'un groupe de pays, ont accueilli avec satisfaction l'opération de budgétisation stratégique ascendante et les améliorations qui en avaient résulté en matière de transparence et d'affectation des ressources, et ont encouragé le PAM à rendre régulièrement compte au Conseil de la poursuite de sa mise en œuvre.
128. Les membres se sont également félicités de divers aspects spécifiques du plan de gestion, notamment l'accent mis sur les interventions face aux crises; les investissements prévus dans des domaines d'activité clés, tels que la gestion des bénéficiaires, les capacités de la chaîne d'approvisionnement, la protection des données et le contrôle et l'évaluation, ainsi que sur des questions transversales telles que la problématique femmes-hommes; le maintien des coûts d'appui indirects à 6,5 pour cent; l'initiative interne d'importance primordiale concernant l'investissement dans le personnel; la mise en place d'indicateurs de performance clés transparents définis avec précision; et l'augmentation des crédits budgétaires alloués au Département de la culture organisationnelle et au Département de l'élaboration des programmes et des politiques.
129. Le PAM a été encouragé, entre autres choses, à continuer de donner la priorité aux activités destinées à sauver des vies; à se concentrer sur les domaines dans lesquels il disposait d'un avantage comparatif et faisait preuve d'efficacité; à améliorer l'efficience au moyen de mesures de prévention; à améliorer la réactivité des systèmes de protection sociale face aux chocs; à veiller au respect des principes humanitaires, notamment l'indépendance et l'impartialité; à rendre régulièrement compte de sa collaboration avec les institutions financières internationales, en particulier en ce qui concernait l'action entreprise auprès des gouvernements sur les systèmes de protection sociale; à s'attacher à faire progresser les contributions pluriannuelles souples; à établir des objectifs réalistes mais ambitieux dans le Cadre de résultats institutionnels; à rendre compte de l'état d'avancement des initiatives internes d'importance primordiale dans les rapports annuels sur les résultats; à améliorer la coordination entre les modules; à accroître le financement en faveur des achats de vivres à l'échelle locale dans le cadre des programmes d'alimentation scolaire; et à intégrer les initiatives internes d'importance primordiale dans le budget ordinaire, tout en évitant de multiplier les dépenses imprévues pour des investissements présentés comme ponctuels.
130. Des renseignements supplémentaires ont été demandés à propos des mesures adoptées par le PAM pour combler le déficit de financement; du budget fondamental; du budget administratif et d'appui aux programmes, et en particulier des crédits affectés aux bureaux régionaux et des sources de financement; et des mesures entreprises pour traiter les ruptures d'approvisionnement.
131. En réponse à ces observations et interrogations, le Directeur financier a indiqué que le plan d'exécution provisoire avait été intégré dans le plan de gestion, conformément à la recommandation de l'Auditeur externe, et que les données chiffrées du plan d'exécution initial ventilées par pays seraient mises en ligne sur le portail des PSP avant la fin de l'année. Il a également confirmé que des éléments importants de l'opération de budgétisation stratégique ascendante étaient encore en chantier ou en attente, et qu'il serait rendu compte des progrès accomplis lors de la phase préparatoire du plan de gestion pour 2023.

132. Il a été indiqué que le nouveau plan de gestion était le premier à présenter les sources de financement du budget fondamental autres que les coûts d'appui indirects, mais que, comme beaucoup d'autres organismes, le PAM avait déjà utilisé ces autres sources de financement auparavant. Le budget fondamental faisait état de tous les coûts indirects essentiels, quelle que soit leur source de financement, ce qui renforçait la transparence et l'obligation de rendre compte, et le PAM présenterait chaque année un budget fondamental, de manière à permettre les comparaisons entre les années. Le Directeur financier a plaidé pour que des contributions soient versées aux nouveaux fonds d'affectation spéciale ou comptes spéciaux, en vue de combler le déficit de financement d'une série d'activités thématiques prévue au titre du budget fondamental, à hauteur de 16,2 millions de dollars.
133. Sur les 12 pour cent d'augmentation du budget fondamental prévus pour 2022, 3 pour cent correspondaient à des ajustements de la structure du budget découlant de l'opération de budgétisation stratégique ascendante, tels que des changements dans le traitement des coûts directs et indirects; 1 pour cent était principalement lié à la transformation de services de consultants de longue durée en postes de membre de personnel; et 8 pour cent s'expliquaient par un plus grand volume de transactions, le renforcement des contrôles, la meilleure qualité des services et les nouvelles activités. Cette augmentation de 12 pour cent pouvait être comparée à l'augmentation de 13 pour cent des financements et des recettes provenant du recouvrement des coûts d'appui indirects prévue dans le nouveau plan de gestion.
134. Quant au déficit de financement, la Sous-Directrice exécutive chargée du Département des partenariats et de l'action de sensibilisation a déclaré que la direction s'employait à accroître les financements thématiques bilatéraux et multilatéraux destinés à l'adaptation aux changements climatiques, à l'alimentation scolaire et à la protection sociale. Elle avait obtenu de bons résultats à la Conférence de Glasgow sur les changements climatiques et avait déjà reçu des financements importants de la Banque mondiale, mais elle s'efforçait de diversifier les institutions financières internationales et les banques régionales avec lesquelles le PAM collaborait.
135. La stratégie relative au secteur privé était en bonne voie. Une nouvelle approche avait été lancée pour s'adresser aux milliardaires et une équipe spéciale avait été créée pour rechercher des instruments de financement et des solutions de prêt innovants. S'agissant de combler le déficit de financement par des gains d'efficacité, on tablait sur le fait que les investissements dans la résilience se traduiraient avec le temps par une baisse des coûts de l'action humanitaire. Des contributions pluriannuelles souples permettaient également de réaliser des gains d'efficacité, et le PAM cherchait à encourager les contributions de cette nature.
136. La Sous-Directrice exécutive chargée du Département de l'élaboration des programmes et des politiques a souligné le lien étroit qui existait entre le plan de gestion et le nouveau Plan stratégique, lien qui devrait se resserrer encore davantage en 2022, lorsque le plan de gestion prendrait pleinement en compte le nouveau Plan stratégique. Le plan de gestion était axé en priorité sur les activités visant à sauver des vies, puisque 77 pour cent du programme de travail étaient consacrés aux interventions face à la crise, et 19 pour cent et 4 pour cent respectivement au renforcement de la résilience et aux causes profondes. Évoquant le soutien exprimé en faveur de domaines tels que la gestion des bénéficiaires, la problématique femmes-hommes et, plus largement, le Département de l'élaboration des programmes et des politiques, elle a fait observer que le Plan de gestion pour 2022-2024 avait pour la première fois permis au PAM d'intégrer au budget certaines ressources ou composantes budgétaires qui étaient auparavant prises en charge par des contributions extrabudgétaires.

137. Pour répondre à une question portant sur les besoins des bureaux régionaux et les augmentations budgétaires, le Chef de cabinet, qui était également coordonnateur de l'opération de budgétisation stratégique ascendante, a déclaré que ces augmentations correspondaient à des propositions d'investissement qui, jusqu'alors, ne faisaient pas partie du budget prévu dans le plan de gestion, au transfert de dépenses de personnel du budget du Siège aux budgets des bureaux régionaux, et au fait que pour la première fois, le budget complet était présenté, toutes les sources de financement confondues. Dans le cadre de l'opération de budgétisation stratégique ascendante, le Bureau d'appui à la gestion des opérations examinait les budgets de tous les bureaux régionaux en vue d'harmoniser le descriptif des activités pour le prochain budget, ce qui faciliterait les comparaisons.
138. En réponse à la proposition d'intégrer les initiatives internes d'importance primordiale dans le budget normal du PAM pour éviter de s'exposer par la suite à des frais supplémentaires non négligeables, la Sous-Directrice exécutive chargée du Département de la culture organisationnelle a indiqué que la direction avait l'intention d'intégrer ces initiatives dans les budgets existants pour éviter les frais supplémentaires à long terme. Les activités ponctuelles indiquées dans le budget correspondaient souvent à la mise en place de nouvelles modalités ou à l'application de recommandations découlant d'initiatives comme la planification stratégique des effectifs.
139. À propos des dépenses récurrentes liées à des initiatives internes d'importance primordiale, le Directeur financier a ajouté que le PAM parvenait à mesurer de manière de plus en plus précise le "coût total de possession" (ou coût global), notamment en prévoyant les dépenses récurrentes faisant suite à la période d'investissement initiale. S'agissant du déficit de financement persistant, il a préconisé d'augmenter les financements en faveur du Compte d'intervention immédiate qui constituaient, selon lui, un mécanisme de financement extrêmement précieux pour réagir en cas de ruptures d'approvisionnement et dans les situations où des vies étaient en péril. Les dispositifs de prêts internes en faveur de projets du PAM et le Mécanisme global de gestion des vivres étaient également essentiels pour éviter les ruptures d'approvisionnement. Le Directeur financier a encouragé les donateurs à autoriser le recours aux prêts internes en faveur des projets, ce qui n'était pas toujours le cas.

2021/EB.2/4 Nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2028

140. Le Président, agissant en sa qualité de président du Groupe d'évaluation établi pour la sélection du nouvel Auditeur externe qui remplirait ses fonctions du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2028, a rappelé que conformément à la décision prise par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2020, le Bureau du Conseil de 2021, constitué en Groupe d'évaluation, avait été chargé d'évaluer les candidats et de présenter des recommandations auxquelles le Conseil devrait donner suite pendant la session. À l'issue de l'évaluation des candidats, le Groupe recommandait au Conseil de nommer la Cour des comptes fédérale de l'Allemagne (Bundesrechnungshof) aux fonctions d'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2028.
141. Un membre intervenant au nom d'une liste a félicité la Cour des comptes fédérale de l'Allemagne de sa nomination et relevé avec satisfaction la transparence de la procédure de sélection, notamment les évaluations des propositions techniques et financières qui avaient été réalisées. Il a également demandé des informations sur la rémunération du nouvel Auditeur externe par rapport à celle de l'Auditeur externe en poste.
142. Le Secrétaire du Conseil d'administration a indiqué que la rémunération annuelle du nouvel Auditeur externe s'élèverait à 398 492 dollars par an, soit une légère hausse par rapport à la rémunération annuelle de 380 000 dollars allouée à l'Auditeur externe en poste, à savoir la Cour des comptes de la France.

143. Un représentant de la France a félicité la Cour des comptes fédérale de l'Allemagne de sa nomination et a fait observer que, parallèlement, la cinquième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies avait très récemment sélectionné la Cour des comptes de la France pour succéder à la Cour des comptes fédérale de l'Allemagne en tant que membre du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU. Soulignant l'importance que la France attachait au rôle d'auditeur externe des organisations internationales, il a rappelé que le mandat de six ans n'était pas renouvelable, comme le voulaient les meilleures pratiques du système des Nations Unies. La procédure de sélection de l'Auditeur externe, à qui il revenait d'effectuer non seulement des audits financiers, mais aussi des audits de gestion et de performance, était très rigoureuse et assortie de critères objectifs et très précis. Le représentant a déclaré que la Cour des comptes fédérale de l'Allemagne avait une expérience reconnue en matière d'audit externe d'organisations internationales et qu'il lui souhaitait beaucoup de succès dans sa mission.

Questions de politique générale (suite)

Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)

144. La direction a souligné que le PAM restait déterminé à collaborer avec les partenaires à tous les niveaux pour créer un système des Nations Unies pour le développement plus cohérent et plus efficace. Le PAM était en voie de réaliser ses projets de réforme, en appliquant de nouvelles modalités de travail pour les plateformes régionales de collaboration et en appuyant la mise en place de coalitions thématiques, de groupes d'entraide régionaux et du cadre de gestion et de responsabilité qui venait d'être avalisé.
145. D'après le calendrier d'approbation actuel, 65 nouveaux PSP seraient synchronisés avec le calendrier et alignés sur le contenu des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable; des systèmes étaient en place pour vérifier régulièrement cette concordance et un groupe de travail interne coordonnait la prise en compte des incidences de la réforme du système des Nations Unies pour le développement sur les PSP de deuxième génération. Le PAM restait un membre actif du groupe consultatif du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé de la programmation conjointe et contribuait à l'actualisation des directives mondiales y afférentes, qui devaient être publiées au début de l'année 2022. L'équipe spéciale du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargée de réfléchir à l'élaboration des programmes et à leurs résultats, venait de reprendre du service et examinait les nouvelles questions concernant les programmes découlant de la réforme, à savoir la configuration des équipes de pays des Nations Unies, l'échelonnement des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et la mise en œuvre de ces plans dans les contextes fragiles. Le PAM restait fermement résolu à harmoniser son travail avec l'approche adoptée dans le cadre de l'examen quadriennal complet de 2020 pour mesurer les contributions des acteurs institutionnels, comme indiqué dans le nouveau Cadre de résultats institutionnels qui serait présenté au Conseil pour approbation en février 2022.
146. Notant que la réforme du système des Nations Unies pour le développement avait été prise en compte de manière généralisée dans les activités du PAM, le Directeur exécutif adjoint a proposé de changer la façon dont la direction rendait compte à ce sujet, en remplaçant le point inscrit à l'ordre du jour de chaque session du Conseil par un bilan exposé dans le rapport annuel sur les résultats à chaque session annuelle, fondé sur les indicateurs se rapportant à l'examen quadriennal complet. D'autres fonds et programmes des Nations Unies tentaient d'adopter une approche semblable.

147. Les membres du Conseil ont accueilli avec satisfaction les informations communiquées et salué les contributions institutionnelles et interorganisations du PAM à la réforme du système des Nations Unies pour le développement, notamment les progrès accomplis dans l'établissement de services et de locaux communs. Ils ont remercié le PAM d'avoir contribué aux travaux du groupe chargé de réfléchir à l'élaboration des programmes et à leurs résultats du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et à d'autres efforts visant à améliorer la programmation conjointe.
148. Plusieurs membres ont demandé quand les rapports du PAM intègreraient les indicateurs se rapportant à l'examen quadriennal complet et tenté de comprendre les défis à relever, les avantages tirés et les enseignements à retenir du processus de réforme. L'un d'entre eux a demandé un rapport détaillé sur les locaux communs et les organismes participant aux initiatives prises en faveur du partage de locaux et de services mixtes communs. Soulignant les questions de transparence et de responsabilité, divers membres ont exhorté le PAM à harmoniser l'utilisation des ressources pour veiller à l'application du principe de responsabilité et appuyer la prise de décisions collective.
149. Certains membres du Conseil ont indiqué que la suite donnée au sommet sur les systèmes alimentaires relevait principalement de la responsabilité des États membres et qu'un processus plus inclusif garantirait une prise en main des programmes et des résultats durables conformes aux priorités nationales. D'autres ont souligné qu'il était important que le PAM, les autres organismes ayant leur siège à Rome, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et d'autres entités des Nations Unies participent au processus de mise en œuvre. De nombreux membres du Conseil ont demandé des informations supplémentaires sur le changement proposé pour ce qui était des rapports du PAM sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement et indiqué qu'il faudrait prévoir plus de temps pour examiner la question.
150. Quant aux défis à relever dans le cadre de la réforme, la direction a mentionné les processus qui faisaient double emploi, les charges administratives et les exigences accrues en matière de communication d'information. Les États membres avaient récemment décidé de maintenir la structure qui était en place s'agissant du financement du système des coordonnateurs résidents; le montant de 281 millions de dollars nécessaire pour l'année n'avait pas encore été mobilisé dans son intégralité. Les nouveaux indicateurs afférents à l'examen quadriennal complet seraient en place pour les quatre années suivantes.
151. Les concertations à l'échelle nationale étaient essentielles pour qu'il soit donné suite de manière inclusive au sommet sur les systèmes alimentaires. Par l'intermédiaire des équipes de pays des Nations Unies, le PAM pouvait aider les gouvernements à concrétiser l'issue de ces concertations dans la planification nationale du développement, ce qui contribuerait à garantir que les systèmes alimentaires soient pris en considération dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et les PSP. Les systèmes alimentaires avaient déjà été pris en compte lors de l'élaboration des PSP pour El Salvador, le Mozambique, la République-Unie de Tanzanie et le Zimbabwe.
152. À propos du calendrier de la réforme des Nations Unies, la direction a indiqué que par nature, le processus n'était pas limité dans le temps, mais qu'il atteindrait un palier lorsque le prochain examen quadriennal complet s'achèverait en 2024, en même temps que les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable en cours. La plupart des PSP prendraient eux aussi fin en 2024 et la troisième génération débiterait en 2025.

153. Parmi les aspects à améliorer, la direction a signalé la possibilité de procéder à une planification conjointe d'une année sur l'autre et les défis à relever dans le cadre des programmes menés au carrefour de l'action humanitaire, du développement et de la paix. Pour favoriser les gains d'efficacité, elle a souligné la nécessité de veiller à ce que la possibilité de mettre en commun certains services soit prise en compte aux niveaux mondial et national.
154. Le Directeur exécutif adjoint a évoqué brièvement les rapports qu'il était proposé de présenter à l'avenir à l'échelle du système sur les travaux de réforme et suggéré que le Bureau du Conseil d'administration examine dans le détail les modifications proposées pour les rapports du PAM.

2021/EB.2/5 Point sur la feuille de route pour l'inclusion du handicap au PAM (2020-2021)

155. Le Directeur exécutif adjoint a souligné l'engagement pris par le PAM en matière d'inclusion du handicap, comme en témoignent le nouveau Plan stratégique et le nouveau Cadre de résultats institutionnels. Le Directeur de la Division des programmes – action humanitaire et développement a indiqué que la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap avait fortement influé sur l'élaboration de la feuille de route du PAM pour l'inclusion du handicap; il a ajouté qu'en suivant cette feuille de route, le PAM avait régulièrement progressé s'agissant des indicateurs de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap pour lesquels sa performance "ne satisfaisait pas aux attentes", et qu'il était en voie d'atteindre ou d'excéder les valeurs fixées pour la quasi-totalité de ces indicateurs d'ici à 2022 et pour les indicateurs liés à l'examen quadriennal complet. Le PAM avait obtenu d'accéder de manière avantageuse à des compétences spécialisées en matière d'inclusion du handicap au moyen de partenariats, en particulier avec le Trinity College de Dublin et CBM International, qui avaient lancé un service d'assistance pour l'inclusion du handicap. Quatre initiatives avaient été déployées avec succès dans des pays de la région de l'Asie et du Pacifique et seraient étendues à d'autres pays. Tous les travaux réalisés dans ce domaine, y compris la parution prochaine d'une politique d'aménagement raisonnable établie dans le cadre de mesures visant à mettre en place un environnement de travail plus inclusif, adopteraient une approche axée sur l'être humain et seraient conformes aux objectifs stratégiques du PAM, aux stratégies ou aux cadres institutionnels en matière de ressources humaines et à l'examen quadriennal complet.
156. Les membres du Conseil ont salué la prolongation d'un an de la feuille de route pour l'inclusion du handicap, félicitant le PAM pour les progrès accomplis et l'encourageant à utiliser cette année supplémentaire pour garantir la généralisation de l'inclusion du handicap. De nombreux membres se sont félicités de l'inclusion du handicap dans le nouveau Plan stratégique et ont instamment prié le PAM de veiller à ce que le Cadre de résultats institutionnels comporte des indicateurs précis sur l'inclusion du handicap qui faciliteraient l'établissement de rapports et le respect de l'obligation de rendre compte à cet égard.
157. Parmi les priorités mises en avant par les membres du Conseil figuraient l'amélioration de l'accessibilité numérique, le traitement des effets réciproques des questions liées au handicap, à la problématique femmes-hommes, à la jeunesse et à la protection, ainsi que la mise en œuvre de formations à l'intention du personnel et l'élaboration de plans d'action, et l'établissement de rapports à ce sujet. Les membres du Conseil ont encouragé le PAM à renforcer ses partenariats pertinents avec le secteur privé; un autre s'est félicité du partenariat noué avec le Trinity College de Dublin s'agissant de la ventilation des données et a demandé au PAM de partager les pratiques optimales sur la collecte et l'analyse des données dans les lieux où la collecte de données en personne pâtissait de la pandémie de COVID-19.

158. Plusieurs membres du Conseil ont encouragé le PAM à consulter des personnes handicapées, leur famille et les organisations qui travaillaient avec elles pour recenser les obstacles à l'obtention d'une assistance, à la fois en interne et dans les services fournis par le PAM. Les membres ont applaudi les initiatives déployées par le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique; ils ont prié instamment le PAM de faire en sorte de mettre en commun les pratiques optimales avec d'autres bureaux et demandé comment les projets seraient transposés à plus grande échelle et adaptés aux besoins d'autres régions.
159. Le Directeur régional pour l'Asie et le Pacifique a indiqué que les quatre initiatives menées dans des pays seraient étendues à plusieurs autres pays de la région; des discussions étaient en cours avec d'autres bureaux régionaux qui souhaitaient lancer le même type d'initiatives dans leur propre périmètre. Le PAM venait d'achever une évaluation technique qui avait examiné l'accessibilité numérique et visait à veiller à ce que l'inclusion du handicap soit correctement prise en compte lors de la collecte des données et l'élaboration de la génération suivante de PSP. Il entamait également un nouveau partenariat avec l'entreprise sociale britannique Diversity and Ability axé sur le développement des capacités en interne, et réfléchissait aux moyens de se concerter avec d'autres organisations qui travaillaient avec des personnes handicapées, y compris dans le cadre de sa consultation annuelle avec les ONG. Conscient des effets réciproques des questions liées au handicap, à la problématique femmes-hommes, à la jeunesse et aux populations autochtones, le PAM s'employait à adopter au niveau des programmes une approche intégrée de l'inclusion du handicap s'agissant des questions transversales.

Rapports d'évaluation

2021/EB.2/6 Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et réponse de la direction

160. La Directrice de l'évaluation a présenté le rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de CSSCT, dans lequel le PAM était décrit comme un négociateur respecté dans ce domaine, en particulier pour ce qui concernait l'alimentation scolaire. Ce rapport contenait huit recommandations portant sur des questions telles que le renforcement des capacités du personnel, le plaidoyer, la production de données probantes et l'intégration de la CSSCT dans les politiques et les programmes.
161. Le Directeur de la Division des programmes – action humanitaire et développement, a salué le rapport et confirmé la détermination du PAM à en intégrer les constatations dans une politique révisée en matière de CSSCT qui serait soumise au Conseil en 2023. Décrivant la CSSCT comme un facteur clé de progrès vers la réalisation de l'ODD 2, il a déclaré qu'il approuvait les recommandations formulées dans le rapport, notamment celles concernant le renforcement de la collaboration interorganisations, le suivi de la CSSCT et les orientations internes en la matière.
162. Appuyant les recommandations figurant dans le rapport, les membres du Conseil ont félicité le PAM pour les progrès accomplis depuis l'adoption de la politique en matière de CSSCT, notamment la création de deux nouveaux centres d'excellence. Plusieurs membres ont souligné l'importance de la solidarité et de la coopération internationale face aux défis mondiaux actuels.
163. Les membres du Conseil ont appelé l'attention sur les effets positifs de la CSSCT, notamment l'établissement de partenariats entre les pays et l'appui au renforcement des capacités des pays dans les domaines interdépendants de l'action humanitaire, du développement et de la paix. Les initiatives liées à la nutrition, notamment l'alimentation scolaire, la sécurité alimentaire ainsi que l'appui aux petits exploitants agricoles et la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise, ont été particulièrement appréciées.

164. Les membres du Conseil ont demandé au PAM de préciser comment il entendait remédier aux lacunes mises en évidence dans le rapport et de fournir un calendrier de mise en œuvre, estimant qu'il importait de donner suite à ces recommandations en temps voulu. Certains membres ont demandé au PAM de clarifier les rôles et les responsabilités en matière de CSSCT à tous les niveaux de l'organisation; d'autres l'ont invité instamment à intégrer la CSSCT dans toutes les opérations et tous les domaines thématiques pertinents. Un membre du Conseil a demandé au PAM de veiller à ce que des rapports réguliers sur la CSSCT soient établis. Un autre a appelé les États membres à s'employer ensemble à aider les pays en partageant la technologie, l'expérience et le financement par le biais des mécanismes de CSSCT.
165. Le Directeur de la Division des programmes – action humanitaire et développement a décrit les travaux menés actuellement pour remédier à certaines des lacunes recensées dans le rapport. Le PAM envisagerait de recruter un ou une spécialiste de la problématique femmes-hommes pour appuyer la révision de la politique en matière de CSSCT. Les partenariats mondiaux, régionaux et locaux, y compris avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, étaient des options à l'étude pour renforcer la CSSCT de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible. Les activités relatives à la programmation et à l'expérimentation conjointes se poursuivaient avec les autres organismes sis à Rome; la feuille de route conjointe qu'ils avaient établie pour la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, serait mise à jour. Parmi les autres domaines d'action figuraient l'appui à l'innovation en lien avec la CSSCT, l'expansion potentielle des financements incitatifs aux activités menées à titre pilote et le renforcement des mécanismes de suivi et d'évaluation en matière de CSSCT, notamment par l'intermédiaire du nouveau Cadre de résultats institutionnels.

2021/EB.2/7 Rapport succinct sur l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome et réponse concertée

166. La Directrice de l'évaluation a présenté le rapport sur l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome qui avait été réalisée à la demande des bureaux de l'évaluation des trois organismes ayant leur siège à Rome à la suite d'appels lancés par leurs organes directeurs, ainsi que la réponse concertée apportée à ce rapport.
167. Le Directeur principal de la Division des partenariats stratégiques a présenté la réponse concertée apportée conjointement par les équipes de direction des organismes ayant leur siège à Rome, dans laquelle ceux-ci acceptaient les cinq recommandations issues de l'évaluation. Il a fait valoir que cette évaluation constituait elle-même un excellent exemple de collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, indiquant qu'elle avait été réalisée à un moment clé de la riposte mondiale à la pandémie de COVID-19.
168. Les membres, dont certains s'exprimaient en qualité de représentants de listes électorales, ont salué cette évaluation conjointe de la collaboration des organismes ayant leur siège à Rome, qui était la première de ce type, et se sont félicités de la détermination des organismes à mettre en œuvre les recommandations qui en étaient issues et de la pertinence du constat dressé au regard des objectifs stratégiques des organismes, du Programme 2030 et du programme de réforme du système des Nations Unies pour le développement. Un membre a déclaré que l'appui concerté fourni par les organismes ayant leur siège à Rome à la présidence du Groupe des Vingt pour 2021 avait mené à l'élaboration d'une déclaration commune sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les systèmes alimentaires durables.

169. Les membres se sont dits satisfaits du travail accompli dans certains domaines, mais ils ont aussi exprimé leur inquiétude à propos des constatations concernant la concurrence et la réduction limitée des chevauchements et encouragé le PAM à collaborer avec la FAO pour y remédier. Par ailleurs, ils ont indiqué qu'il était important d'évaluer les coûts et les avantages d'une intervention conjointe et de vérifier que les avantages l'emportaient sur les coûts, sans négliger le coût des activités de communication visant à faire connaître les avantages aux organismes ayant leur siège à Rome, aux États membres et aux pays et gouvernements concernés. Ils ont encouragé les trois organismes à réfléchir attentivement aux points suivants: l'utilisation des crédits au titre des frais généraux pour financer la collaboration au niveau des pays au sein du système des Nations Unies et entre les organismes ayant leur siège à Rome; les progrès à réaliser pour réduire les chevauchements, la concurrence et les doublons entre ces organismes; et l'impression de confusion entre les mandats de la FAO et du PAM dans certains pays.
170. Parmi les suggestions spécifiques avancées par les membres figuraient l'élaboration d'outils technologiques et de solutions numériques propres à faciliter le travail sur le terrain; un accroissement de la participation conjointe aux analyses communes de pays et aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable; une action de sensibilisation conjointe auprès des donateurs sur le financement de la collaboration des organismes ayant leur siège à Rome, et auprès des gouvernements hôtes sur les principes humanitaires et l'accès aux populations à des fins humanitaires; et l'élaboration de directives sur l'évaluation des coûts, des avantages et des risques potentiels des projets et programmes communs proposés. Les membres ont également demandé des informations supplémentaires sur les indicateurs permettant de mesurer les résultats de la collaboration pour chacun des organismes ayant leur siège à Rome; sur les économies réalisées grâce aux gains d'efficacité et l'utilisation de ces économies; et sur la mise en œuvre et les résultats des projets conjoints qui ont porté leurs fruits.
171. La Directrice de l'évaluation a indiqué qu'une politique d'évaluation actualisée et une évaluation stratégique de l'utilisation des technologies par le PAM dans les environnements difficiles seraient présentées à la première session ordinaire du Conseil de 2022. Le nombre d'évaluations conjointes était passé de deux entre 2010 et 2017 à quatre depuis 2018, et les rapports que son bureau présentait régulièrement au Conseil comprenaient un indicateur rendant compte des résultats des activités d'évaluation conjointe, notamment celles menées avec les autres organismes ayant leur siège à Rome. Le Directeur principal de la Division des partenariats stratégiques a indiqué que les coûts de la collaboration comprenaient le temps nécessaire pour formuler et élaborer des projets et programmes conjoints, et que le PAM ne collaborait pas seulement avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, mais aussi avec d'autres partenaires des Nations Unies, comme l'UNICEF. Quant aux collaborations avec les donateurs, il a relevé que la FAO et le PAM avaient adressé une lettre commune à la Banque mondiale présentant une proposition de collaboration entre la Banque mondiale, la FAO et le PAM en Afghanistan, soulignant leurs avantages comparatifs, et suggéré que cette proposition serve de modèle en vue d'interventions conjointes dans d'autres pays. Le Directeur financier a ajouté que les rapports annuels sur les résultats proposaient des informations sur les économies que la collaboration avait apportées au PAM dans des domaines tels que les stratégies relatives aux modalités de fonctionnement et les locaux et services administratifs communs. De son point de vue, s'agissant des services administratifs centraux existants, la meilleure solution était que la collaboration entre les organismes sis à Rome s'effectue dans le cadre des unités fonctionnelles existantes de ces organismes.

Portefeuille d'activités régional – Afrique de l'Ouest

2021/EB.2/8 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Gambie (2019-2021) et réponse de la direction

172. La Directrice adjointe de l'évaluation a présenté le rapport succinct de l'évaluation du PSP pour la Gambie (2019–2021), qui couvrait le PSP de transition de 2018 ainsi que les deux premières années du PSP, période qui s'achevait en octobre 2020. D'une manière générale, le PSP était bien conforme aux politiques nationales et répondait aux besoins, malgré des retards observés dans la riposte face à la COVID-19 en 2020. La Directrice régionale pour l'Afrique de l'Ouest a présenté les plans de la direction pour donner suite aux cinq recommandations découlant de l'évaluation, qui étaient axées sur l'intégration de plusieurs thèmes supplémentaires, le renforcement des capacités nationales, y compris l'élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités, la problématique femmes-hommes, le suivi et les achats locaux. Les recommandations éclaireraient la formulation d'un nouveau PSP et la contribution du PAM au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour la Gambie.
173. Deux membres du Conseil, dont l'une s'exprimant au nom d'une liste, ont accueilli favorablement l'évaluation et ses constatations, et félicité le bureau de pays pour son adaptation à la pandémie de COVID-19, l'attention portée à la problématique femmes-hommes et la collaboration avec le Gouvernement pour ce qui était des programmes. Elles ont encouragé le PAM à continuer de faire participer les pays en développement à la conception et à la mise en œuvre des programmes et d'étendre ses achats locaux, notamment en s'attaquant aux obstacles à la participation des petits exploitants à certains programmes. Une membre s'est inquiétée du manque de progrès réalisés en matière de renforcement de la résilience et a appelé à des améliorations dans ce domaine.
174. Le Directeur de pays a déclaré que les achats locaux et le renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles en lien avec l'alimentation scolaire constitueraient un pilier essentiel du nouveau PSP. Bon nombre des problèmes rencontrés dans les activités de renforcement de la résilience avaient été causés par des retards dans la confirmation des contributions des donateurs, et étaient maintenant résolus. Le PAM avait travaillé à deux nouveaux projets de développement avec le Gouvernement qui allaient bientôt démarrer, l'un sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et l'autre sur l'adaptation aux changements climatiques. La Directrice régionale a déclaré qu'une approche régionale du renforcement des capacités des pays était en cours d'élaboration, des modules spécifiques devant être consacrés aux activités dans les domaines problématiques.

Portefeuille d'activités régional – Moyen-Orient et Afrique du Nord

2021/EB.2/9 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Liban (2018-2021) et réponse de la direction

175. La Directrice de l'évaluation a présenté les constatations, les conclusions et les recommandations formulées dans le rapport succinct de l'évaluation du PSP pour le Liban (2018-2021), notant que le PAM avait répondu de manière efficace et efficiente à l'évolution des besoins dans le pays, en tirant parti de son avantage comparatif. Des améliorations pouvaient être apportées s'agissant notamment: de définir plus précisément le double mandat du PAM et sa valeur ajoutée, de renforcer l'efficacité de ses opérations au moyen de stratégies plus unifiées, d'axer la mobilisation des donateurs sur l'établissement de financements souples et l'appui aux priorités nationales, d'accélérer la préparation aux situations d'urgence, d'améliorer la gestion de la performance et l'analyse des effets directs, de mettre à disposition des ressources humaines suffisantes pour pouvoir faire face à l'aggravation des difficultés et de généraliser les approches contribuant à transformer les relations entre les femmes et les hommes.

176. Se félicitant de cette évaluation, la Directrice régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord a confirmé que le PAM s'attaquerait aux problèmes soulevés, principalement par l'intermédiaire de la théorie du changement définie pour le prochain PSP, qui engloberait des stratégies axées sur les moyens d'existence et la résilience ainsi que la protection, la problématique femmes-hommes et la responsabilité à l'égard des populations touchées. Le PAM renforcerait également son analyse aux niveaux régional et national et se concerterait avec les donateurs au sujet des ressources essentielles, de la souplesse et de l'appui à apporter aux priorités nationales.
177. Les membres du Conseil, dont une s'exprimait au nom d'une liste, ont félicité le bureau de pays pour le travail réalisé dans des circonstances très difficiles, qu'ils ont qualifié d'excellent. Plusieurs membres ont fait état de la détérioration dramatique de l'économie du pays intervenue depuis l'évaluation et ont demandé que l'assistance en nature soit augmentée en proportion et que l'appui aux populations hôtes vulnérables soit élargi. Les domaines d'action à privilégier étaient l'appui à l'agriculture, aux services sociaux, aux filets de sécurité et aux mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre le chômage. Une membre du Conseil a demandé au PAM de veiller à ce que les priorités en matière d'assistance soient établies en fonction de l'évaluation des besoins humanitaires; une autre a appelé le bureau de pays à redoubler d'efforts dans le domaine de la problématique femmes-hommes et de la protection.
178. La Directrice de l'évaluation a répondu que l'évaluation couvrait la période allant jusqu'à la fin de 2020 et ne prenait donc pas en compte les données de 2021, mais que ses résultats étaient toujours valables et utiles pour éclairer la programmation actuelle. Les recommandations devraient être mises en œuvre en tenant compte de l'évolution de la situation, notamment s'agissant des prix du marché, des taux de change et de la disponibilité des financements.
179. Le Directeur du Bureau du PAM au Liban a pris note des observations des membres du Conseil, en particulier pour ce qui concernait la fourniture d'une assistance en nature et la nécessité de faire preuve de souplesse opérationnelle. Il a indiqué que l'aide du PAM avait été étendue aux Libanais vulnérables depuis début 2020 et qu'elle continuerait d'être élargie. La mise en œuvre d'un programme de protection agricole permettant aux petits exploitants d'acheter des intrants avait démarré, le but étant d'accroître la production agricole nationale.

2021/EB.2/10 Plan stratégique de pays provisoire - République arabe syrienne (2022-2023)

180. Décrivant le déclin économique considérable de la République arabe syrienne depuis 2019, le Directeur de pays a indiqué qu'au moins 60 pour cent de la population était en situation d'insécurité alimentaire, soit la plus forte proportion enregistrée depuis le début de la crise. Dans ces conditions, le nouveau PSPP pour la Syrie couvrant 2022 et 2023 visait prioritairement à apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle vitale, à investir dans la prévention de la malnutrition, à renforcer la résilience et les moyens d'existence, et à fournir des services communs pour l'ensemble de la communauté d'aide humanitaire.
181. Exprimant de fortes préoccupations à propos de l'aggravation de l'insécurité alimentaire en République arabe syrienne, les membres du Conseil, dont une intervenant au nom d'une liste, ont approuvé le PSPP et la priorité donnée aux interventions d'urgence. Un membre a salué le savoir-faire du PAM en matière de distribution de vivres et de logistique dans les environnements extrêmement difficiles, ajoutant que sa présence en continu dans le pays était indispensable pour porter secours aux personnes touchées par le conflit.

182. Plusieurs membres ont estimé que le ciblage était une activité difficile, et un membre intervenant au nom d'une liste a indiqué qu'il était primordial pour garantir une répartition équitable de l'aide destinée aux personnes dans le besoin, quelle que soit la région dans laquelle elles se trouvaient. Un membre a exhorté le PAM à donner la priorité à l'appui aux femmes et aux filles vulnérables; une autre a appelé le PAM à intégrer dans toutes ses opérations la problématique femmes-hommes et les questions de protection. Un membre du Conseil a estimé qu'il était crucial d'adopter une approche fondée sur les besoins, conformément aux principes humanitaires, et un autre a prié instamment le PAM d'utiliser tous les moyens disponibles pour atteindre les personnes démunies, y compris des opérations transfrontières et des opérations nécessitant de traverser les lignes de front.
183. Plusieurs membres ont préconisé la mise en œuvre d'interventions durables visant à réduire la dépendance vis-à-vis de l'assistance, en appuyant notamment des dispositifs axés sur le renforcement de la résilience des ménages et des communautés et la remise en état des actifs. Un membre du Conseil a salué les efforts entrepris pour s'attaquer aux problèmes liés à la pandémie de COVID-19, à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, à la dégradation de l'environnement et aux changements climatiques.
184. Des membres du Conseil ont demandé des éclaircissements sur les récents changements apportés s'agissant du recours aux aliments spécialisés pour prévenir la malnutrition, et sur les plans du PAM destinés à instaurer un équilibre entre les interventions d'urgence et les activités en faveur de la résilience, y compris au niveau des budgets. Ils ont encouragé le PAM à travailler en partenariat avec d'autres entités pour atténuer les répercussions de la COVID-19 tout en prenant les précautions qui s'imposaient et en veillant à la conformité aux évaluations des risques et aux normes institutionnels dans le cadre des travaux menés avec des partenaires coopérants.
185. Le Directeur de pays a remercié les membres du Conseil pour leur appui, apporté sous la forme d'activités de sensibilisation et d'allocations de financements, et expliqué que les mêmes critères de ciblage fondés sur la vulnérabilité étaient utilisés dans tout le pays, de façon à répertorier les populations les plus vulnérables, quelle que soit la région. Dans le cadre d'un examen de la vulnérabilité et des besoins qui était en cours, 1,2 million de ménages étaient interrogés; l'opération était à mi-parcours et ses résultats seraient très importants pour la mise en œuvre du PSPP.
186. S'agissant des opérations menées récemment de part et d'autre des lignes de front, le Directeur de pays a fait observer qu'elles ne remplaçaient pas les livraisons transfrontalières, dont bénéficiaient plus de 1 million de personnes dans le nord-ouest du pays. S'agissant de l'affectation des ressources, 86 pour cent des fonds alloués au PSPP étaient affectés aux interventions face aux crises. L'effet des initiatives axées sur la résilience, telles que les projets d'irrigation mis en œuvre en collaboration avec la FAO, n'en était pas moins considérable. Le PAM avait noué plus de 50 partenariats en République arabe syrienne et s'investissait dans chacun pour veiller à ce que la problématique femmes-hommes et les questions de protection telles qu'il les concevait soient dûment prises en compte dans le cadre des activités d'assistance.
187. Le Directeur de pays a décrit les efforts entrepris pour renforcer la chaîne de valeur du pain en investissant dans l'irrigation et la remise en état des boulangeries et des minoteries, arguant qu'il s'agissait là d'un des moyens les plus rentables et les plus efficaces de lutter contre l'insécurité alimentaire croissante et de réduire les besoins à l'avenir. Il a précisé qu'un aliment spécialisé à base de lipides continuait d'être employé pour prévenir la malnutrition et confirmé que les changements climatiques avaient des répercussions majeures en République arabe syrienne, où les épisodes de sécheresse record et les faibles niveaux d'eau se répercutaient sur la production agricole.

188. À l'issue de l'approbation du PSPP, M. Ayman Raad, Ambassadeur et Représentant permanent de la République arabe syrienne, a remercié le Conseil d'avoir approuvé le plan, et indiqué que les relations de son pays avec le PAM comptaient parmi les plus fructueuses de celles qu'il entretenait avec les entités des Nations Unies à l'œuvre sur le territoire. Il s'est félicité de ce que le PSPP fasse mention de la promotion et de l'amplification des partenariats au service de l'élaboration des politiques, du renforcement des capacités et de la prestation de services. Il a ajouté que son pays attendait avec intérêt de mettre en œuvre des initiatives concernant d'autres services partagés dans les domaines de la logistique, de la communication, des transports aériens et autres services, entre autres choses. Il s'est dit préoccupé, toutefois, du fait que 11 pour cent seulement des financements reçus à l'heure actuelle étaient alloués à l'appui aux moyens d'existence, jugeant nécessaire une réorientation qui donnerait la priorité au relèvement rapide et à la résilience socioéconomique, ainsi qu'à la durabilité, notamment grâce à la remise en état de moyens de production dans le secteur agricole. Il a demandé aux donateurs de fournir des fonds non assortis de restrictions pour permettre au PAM de passer d'interventions d'urgence à des activités axées sur le relèvement rapide et l'amélioration des moyens d'existence.

2021/EB.2/11 Plan stratégique de pays – Tunisie (2022–2025)

189. Le Directeur du Bureau du PAM en Tunisie a présenté le PSP pour la Tunisie (2022-2025), indiquant que ce plan avait pour finalité de répondre aux problèmes de plus en plus complexes rencontrés par le pays, sous l'effet de la baisse de 9 pour cent du produit intérieur brut et du chômage, qui touchait 18 pour cent de l'ensemble de la population et 24 pour cent des femmes. Le PSP visait en priorité à renforcer les capacités des petits exploitants et des communautés, notamment en améliorant l'accès des petits exploitants aux marchés associés à l'alimentation scolaire et en informatisant les systèmes nationaux de protection sociale, entre autres. Le bureau de pays collaborait avec l'administration centrale et les autorités locales et avec les partenaires coopérants et les partenaires opérationnels du PAM. Quinze pour cent du budget du PSP étaient consacrés à des activités relatives à la problématique femmes-hommes.
190. Trois membres se sont exprimés, dont l'un au nom d'une liste. Ils ont salué le PSP et particulièrement ses objectifs visant à renforcer la résilience des communautés rurales vulnérables face aux chocs et aux catastrophes d'origine climatique; à procéder au suivi de la sécurité alimentaire dans les régions les plus vulnérables; à contribuer à l'élaboration de filets de protection sociale inclusifs, notamment l'alimentation scolaire; à accroître les achats locaux auprès de petits exploitants agricoles; et à veiller à tenir compte des questions liées à la problématique femmes-hommes. Certains membres se sont déclarés particulièrement satisfaits des plans visant à collaborer avec les partenariats, à apporter une assistance technique et des avis sur la conduite à tenir aux petits exploitants agricoles – notamment les femmes, et à renforcer les capacités du Gouvernement et des communautés en matière de programmes de protection sociale.
191. Les membres se sont dits satisfaits de la conception du PSP, fondée sur une analyse solide des besoins et des risques, et qui correspondait tout à fait aux plans établis par le Gouvernement pour éradiquer la faim et au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en Tunisie.
192. Le Directeur de pays a remercié les membres du Conseil pour leurs observations positives et s'est dit résolu à poursuivre la coordination solide avec le Gouvernement et les autres partenaires en vue d'améliorer l'efficacité et le rapport coût-efficacité des interventions.

193. Après l'approbation du PSP, M. Fethi Sellaouti, Ministre tunisien de l'éducation, a indiqué que son pays voyait ce plan d'un bon œil, en particulier l'accent mis sur l'alimentation scolaire. Précisant les nombreux avantages que l'alimentation scolaire présentait pour les enfants et pour la société dans son ensemble, il a fait valoir qu'il s'agissait depuis longtemps d'un axe important de la politique de son pays, qui administrait ses propres programmes de manière autonome, avec l'appui technique du PAM et le généreux soutien des donateurs. Soulignant les succès remportés dans le cadre du PSP pour 2018-2021, comme le caractère innovant des modalités de mise en œuvre et le renforcement de la production locale grâce aux liens établis avec l'alimentation scolaire, il a affirmé que son Gouvernement était déterminé à renforcer la qualité de l'alimentation scolaire et à en ouvrir l'accès à un plus grand nombre d'enfants par les moyens suivants: améliorer les cantines, l'hygiène et la qualité des repas; développer les achats de produits locaux; informatiser la chaîne de valeur de l'alimentation scolaire; investir dans les ressources humaines; et améliorer le ciblage des bénéficiaires. En guise de conclusion, M. Sellaouti a indiqué que son pays était résolu à collaborer avec le PAM, son partenaire privilégié, dans le domaine de l'alimentation scolaire et dans d'autres domaines essentiels comme la protection sociale et le renforcement de la résilience.

Portefeuille d'activités régional – Afrique de l'Est

2021/EB.2/12 Plan stratégique de pays – Somalie (2022–2025)

194. Le Directeur du Bureau du PAM en Somalie a présenté le PSP pour la Somalie (2022-2025) qui, comme l'a fait observer le Directeur régional pour l'Afrique de l'Est dans son introduction, constituait le premier PSP de deuxième génération de la région qui répondait pleinement aux nouvelles exigences issues de la réforme du système des Nations Unies pour le développement. Le PSP s'appuyait sur les progrès réalisés dans le cadre du PSPP et sur un partenariat stratégique de plus de plus important avec le Gouvernement somalien qui s'étendait aux niveaux de la région et des districts. Il avait pour objectif de résoudre les problèmes liés à l'urbanisation grandissante, à l'accroissement du nombre de personnes déplacées et aux incidences sur la sécurité alimentaire des chocs climatiques récurrents et de l'instabilité, en travaillant au carrefour de l'action humanitaire, du développement et de la paix.
195. Plusieurs membres, dont un membre s'exprimant au nom d'une liste et un membre au nom d'un groupe de pays, se sont déclarés alarmés par la fragilité de la situation en Somalie causée par le conflit, la pandémie de COVID-19 et les catastrophes naturelles. Malgré cela, ces orateurs ainsi que d'autres membres, dont un s'exprimant pour le compte d'un groupe de pays, ont accueilli le PSP avec satisfaction, soulignant ses aspects positifs, tels que sa concordance avec les principales priorités définies par le Gouvernement somalien dans son plan national de développement; les activités axées sur le renforcement des capacités et l'assistance technique au service d'une protection sociale réactive face aux chocs et des mesures de réduction et d'atténuation des risques de catastrophe; l'engagement explicite pris en faveur de l'axe action humanitaire-développement-paix; les programmes centrés sur le renforcement de la résilience, notamment les activités conjointes avec l'UNICEF et la FAO; la prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes lors de l'élaboration des programmes; l'utilisation d'indicateurs relatifs aux situations d'urgence et à la résilience et au bout du compte d'indicateurs rendant compte de la contribution du PAM à la stabilité et à la paix; et la prestation de services aux partenaires humanitaires en continu. Néanmoins, le membre s'exprimant au nom d'un groupe de pays a rappelé que la priorité du PAM était de sauver des vies dans les situations d'urgence, et que l'accent mis dans le PSP sur la résilience ne devrait pas détourner l'attention des interventions d'urgence.

196. Deux membres, dont l'un intervenant pour le compte d'un groupe de pays, ont encouragé la hiérarchisation par ordre de priorité des effets directs du PSP en cas de financement insuffisant. Une autre membre a souligné la nécessité d'établir des critères de ciblage détaillés pour les programmes de filets de sécurité qui concordent avec les approches gouvernementales, et de cerner les besoins et contraintes spécifiques des productrices ainsi que les obstacles qu'elles devaient surmonter pour obtenir des intrants et des technologies aux fins des activités proposées en lien avec la chaîne d'approvisionnement. Une membre s'exprimant au nom d'une liste a noté avec satisfaction la contribution du PAM à la création d'une base de données, mais s'est dite préoccupée par le risque d'une utilisation abusive des données.
197. En réponse, le Directeur de pays a indiqué que le PAM avait mis en place des politiques et des systèmes de protection des données très solides, et adopté des mesures avec le Gouvernement somalien à des fins humanitaires et pour les filets de sécurité. À propos de la "localisation" (ou transfert aux acteurs locaux), évoquée par un intervenant comme un moyen de se retirer en cas de situations de crise prolongées comme celle en Somalie, il a indiqué que cette solution était examinée sous les angles de l'action humanitaire et du développement, et qu'elle était reprise de manière verticale dans l'objectif stratégique 4 du PSP et intégrée horizontalement dans ses objectifs stratégiques 1, 2 et 3.
198. Quant à la responsabilité à l'égard des populations touchées, le PAM avait déjà noué des relations directes avec la communauté locale en établissant un centre d'appels, mais il prévoirait davantage de mesures dans ce sens dans le nouveau PSP, en appliquant les bonnes pratiques observées en Somalie et ailleurs. Quant à l'analyse de conflit mentionnée dans le PSP, ses résultats seraient communiqués dès qu'ils seraient disponibles et permettraient de faire en sorte que les programmes tiennent compte des risques de conflit tout au long du cycle d'exécution.
199. À la suite de l'approbation du PSP, M. Gamal M. Hassan, Ministre somalien du plan, de l'investissement et de la promotion économique, a prononcé une brève allocution, soulignant les problèmes auxquels la Somalie était confrontée du fait des changements climatiques, des changements environnementaux et de l'urbanisation, et saluant ce qu'il décrivait comme une nette progression permanente vers le relèvement, la résilience et le développement par la voie du PSP. Il a émis certaines réserves, estimant que le bureau de pays ne s'était pas encore entièrement réinstallé en Somalie, et indiqué qu'il espérait recevoir des informations détaillées à ce sujet.

Questions d'organisation et de procédure

2021/EB.2/13 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023

200. Le Secrétaire du Conseil d'administration a rappelé que, conformément à la recommandation du Groupe de travail sur la gouvernance approuvée par le Conseil en 2000, le Conseil approuvait à chacune de ses deuxièmes sessions ordinaires son programme de travail pour l'exercice biennal à venir. Faisant observer que le programme de travail comprenait les points à examiner en vertu des règles et règlements du PAM et ceux dont le Conseil et la direction sollicitaient l'examen, il a indiqué que le programme de travail était un document évolutif qui était actualisé en fonction des besoins selon ce que préconisait le Bureau, notamment pour donner suite aux demandes communiquées par les États membres par l'intermédiaire des coordonnateurs de liste, et qu'il était notamment utilisé pour planifier les consultations, les points d'information et les autres manifestations du même ordre qui se tenaient entre les sessions.

Questions d'administration et de gestion

2021/EB.2/14 Dénomination et mandat révisés du Comité d'audit

201. Le Secrétaire du Conseil d'administration a rappelé qu'en 2019 et 2020, le Corps commun d'inspection du système des Nations Unies avait publié deux rapports dans lesquels il recommandait de modifier le mandat des comités d'audit et de contrôle des entités des Nations Unies. Le Conseil avait examiné et approuvé ces recommandations ainsi que ses propres observations et les réponses de la direction à sa première session ordinaire de 2021. La version révisée du mandat avait ensuite été établie en vue de lui être soumise pour examen; il y était notamment proposé de renommer le Comité d'audit "Comité consultatif de contrôle indépendant".
202. Une membre a dit approuver la dénomination et le mandat révisés, indiquant que les responsabilités actualisées telles que proposées, y compris en matière de contrôle interne et d'enquête, étaient importantes pour renforcer l'obligation de rendre compte et la gouvernance au PAM, et que la nouvelle dénomination traduisait les multiples responsabilités qui étaient celles du comité, ainsi que son rôle consultatif.

2021/EB.2/15 Création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité d'audit

203. Le Secrétaire du Conseil d'administration a rappelé que le mandat de deux membres du Comité d'audit expirerait en 2022 et que les sièges devenus vacants devraient être pourvus. Le document présenté au Conseil à ce sujet (WFP/EB.2/2021/9-B) décrivait la procédure de création d'un jury et présentait les représentants des listes électorales qu'il était proposé de désigner comme membres du jury.
204. Une membre, faisant observer que son pays serait représenté au sein d'un jury de sélection pour la deuxième fois, ce qui était un honneur, a déclaré qu'il importait de garantir une représentation équitable des sexes et des zones géographiques lors de la sélection des nouveaux membres du comité.

Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique

2021/EB.2/16 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République démocratique populaire lao (2017-2021) et réponse de la direction

Plan stratégique de pays - République démocratique populaire lao (2022-2026)

205. Le Président a présenté deux points de l'ordre du jour relatifs aux PSP établis pour la République démocratique populaire lao. Comme en était convenu le Bureau du Conseil d'administration, ces deux points de l'ordre du jour étaient présentés et examinés ensemble, la direction présentant d'abord les constatations issues de l'évaluation du PSP pour 2017-2021, puis le nouveau PSP établi pour 2022-2026, qui comprenait des mesures destinées à donner suite aux recommandations formulées dans l'évaluation.
206. La Directrice adjointe du Bureau de l'évaluation a exposé les principales constatations issues de l'évaluation et les cinq recommandations qui y étaient formulées. Ces dernières préconisaient d'accroître l'utilisation de données factuelles afin d'appuyer l'élaboration des PSP, d'accentuer la collaboration avec les partenaires et les donateurs, de définir au niveau du bureau de pays une approche axée sur le renforcement de la résilience ainsi que sur la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise, d'améliorer la capacité du PAM à élaborer et mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités du pays, et de renforcer la stratégie du PAM concernant le transfert de la responsabilité des programmes d'alimentation scolaire au Gouvernement.

207. Le Directeur de pays a présenté le nouveau PSP, qui avait été établi compte tenu des constatations et recommandations formulées dans l'évaluation, du bilan commun de pays des Nations Unies et des consultations approfondies organisées avec les parties prenantes. Ce PSP concordait avec le plan de développement socioéconomique du Gouvernement et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour le pays. Les grands axes du PSP consistaient à apporter un appui au programme national d'alimentation scolaire dans le cadre d'un système de protection sociale élargi; à améliorer la nutrition, en prévoyant des mesures de lutte contre l'obésité et les carences en micronutriments ainsi que la dénutrition; à accroître les capacités de préparation et la résilience du Gouvernement et des communautés face aux situations d'urgence; et à donner au PAM les moyens d'intervenir en situation d'urgence lorsque les capacités du Gouvernement étaient déjà trop sollicitées. Le renforcement des capacités était une composante clé de la stratégie prévue par le PAM pour transférer la responsabilité des programmes au Gouvernement, et les partenariats – en particulier avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et avec l'UNICEF – étaient au cœur de la conception et de la mise en œuvre des activités du PSP.
208. Les membres du Conseil ont accueilli favorablement le PSP, qui reposait sur une analyse approfondie de la situation nutritionnelle, socioéconomique et politique dans le pays et mettait l'accent sur la mise en place de partenariats plus stratégiques, notamment avec les institutions financières internationales, les ONG, les organisations de la société civile et le secteur privé. Les membres ont en particulier approuvé la place accordée à la nutrition, à la problématique femmes-hommes, au renforcement des capacités aux fins de l'amélioration de la gestion des risques et des interventions en cas de catastrophe climatique, et au ciblage des groupes de population les plus vulnérables. Ils ont salué l'engagement pris par le Gouvernement et le PAM de mettre en place un programme d'alimentation scolaire géré et financé par les pouvoirs publics et encouragé le PAM à maintenir cet engagement.
209. Préoccupés par le manque de données détaillées et ventilées, les membres ont exhorté le bureau de pays à contribuer à la collecte et à l'analyse de données fiables sur la problématique femmes-hommes, le handicap et d'autres questions. Il était également important d'établir des projections concernant la croissance de la population, compte tenu de l'influence des tendances démographiques sur la sécurité alimentaire.
210. Le Directeur de pays a remercié les membres du Conseil pour leurs observations positives. En réponse aux préoccupations exprimées, il a indiqué que l'analyse employée pour éclairer l'élaboration du PSP englobait une analyse des tendances démographiques, selon laquelle il pourrait y avoir en République démocratique populaire lao un surplus de main-d'œuvre dans vingt ans. Face à cette éventualité, le PAM investissait dans la lutte contre la malnutrition et dans l'appui à l'éducation, à partir du primaire, notamment à la faveur de programmes destinés à améliorer l'alphabétisation et l'infrastructure scolaire. Il aidait également le Gouvernement à cibler les zones vulnérables pour y mettre en œuvre des programmes de sécurité sociale. Les plans visant à renforcer la collecte de données prévoient la collaboration avec le bureau national de statistique, la Banque mondiale et d'autres organismes des Nations Unies. Le PAM, en particulier, s'employait à améliorer la disponibilité et la qualité des données relatives à l'éducation, à l'alimentation scolaire, et à la sécurité alimentaire et à la malnutrition.
211. À la suite de l'approbation du PSP, M. Latsamy Keomany, Ambassadeur et Représentant permanent de la République démocratique populaire lao, a remercié le Conseil d'avoir approuvé le plan et a tout particulièrement remercié les pays donateurs pour leur généreux soutien. Son Gouvernement était satisfait à la fois de la mise en œuvre du PSP pour 2017-2021 et de l'approbation du nouveau plan. Concernant ce dernier, l'intervenant en a souligné les mérites, à savoir le fait qu'il avait été établi à la faveur d'un processus de consultation ayant associé de très nombreuses parties, qu'il était bien en phase avec le plan de développement socioéconomique national pour 2021-2025 et le Programme 2030 et qu'il

était à la fois rationalisé et complet, prévoyant l'apport d'une assistance technique et des activités de renforcement des capacités de manière à favoriser la durabilité et la résilience face aux catastrophes. Afin que la mise en œuvre du PSP soit couronnée de succès, l'intervenant a souhaité que soit lancée une campagne de publicité active visant à favoriser la participation de toutes les parties prenantes à l'exécution, au suivi et à l'évaluation du plan, et qu'une assistance technique et des activités axées sur le renforcement des capacités soient assurées au profit des organismes d'exécution à l'échelle locale et nationale. Il a également demandé au PAM d'appuyer les efforts déployés par son pays pour sortir de la catégorie des pays les moins avancés en 2026, et l'a remercié pour son précieux soutien, l'assurant que son Gouvernement était résolu à travailler en étroite collaboration avec lui à l'avenir.

2021/EB.2/17 Plan stratégique de pays – Bangladesh (2022-2026)

212. Le Directeur de pays a présenté le PSP pour le Bangladesh (2022-2026), expliquant qu'il visait à renforcer la résilience, à appuyer la transposition à plus grande échelle du programme national d'alimentation scolaire, à renforcer les systèmes alimentaires et à continuer d'apporter une assistance vitale aux réfugiés rohingya. Le PSP reposait sur le partenariat solide noué entre le PAM et le Gouvernement, et sur l'étroite collaboration entretenue avec d'autres organismes des Nations Unies, des ONG et des organisations de la société civile.
213. Les membres du Conseil ont accueilli le PSP avec satisfaction, en particulier sa concordance avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour le pays et les plans nationaux de développement, ainsi que l'attention accrue portée à la problématique femmes-hommes, à la protection, à l'obligation redditionnelle et à l'inclusion. Un membre a salué la réorientation vers des solutions durables visant à accroître l'autonomie et à améliorer la cohésion sociale. Un autre a mis en avant le travail du PAM auprès de partenaires du secteur privé, le transfert de technologies relatives aux pratiques agricoles des petits exploitants et l'utilisation des technologies numériques pour apporter une assistance alimentaire aux réfugiés.
214. Les membres du Conseil ont encouragé le PAM à nouer davantage de partenariats stratégiques, à accorder une plus large place à la préparation aux situations d'urgence et au renforcement de la résilience, à accentuer la production de données probantes et à augmenter les financements destinés au renforcement de la résilience, y compris de la part de donateurs non habituels. Deux membres ont demandé des renseignements supplémentaires sur les critères de ciblage et la protection des groupes vulnérables, faisant observer que les données disponibles sur le handicap n'étaient pas suffisantes.
215. Plusieurs membres du Conseil ont fait part de leur inquiétude face à la dégradation de la sécurité alimentaire et à la vulnérabilité persistante des réfugiés rohingya, notamment leur difficulté à accéder aux sites de distribution de vivres. Certains membres ont instamment prié le PAM et la communauté internationale de se mobiliser pour assurer le rapatriement des réfugiés en toute sécurité et dans le respect de leur dignité. Une membre a demandé des informations détaillées sur ce que prévoyait le PAM pour pallier les risques encourus par les réfugiés sur le plan de la protection et de la problématique femmes-hommes, et un calendrier pour la révision éventuelle du PSP visant à tenir compte des opérations prévues à Bhasan Char.
216. Une membre du Conseil a demandé des précisions sur la stratégie de transition et de transfert des responsabilités pour les activités du PSP, ajoutant qu'il était important de plaider en faveur d'un financement national pérenne de l'alimentation scolaire. Une autre a demandé des éclaircissements sur l'analyse des bénéficiaires du PSP.

217. Le Directeur de pays a confirmé que la protection, l'inclusion du handicap et la cohésion sociale figuraient au premier rang des priorités dans le PSP. Le PAM continuait de rechercher de nouveaux partenariats, comme celui noué avec la Banque mondiale en lien avec le programme d'aide aux réfugiés et la riposte à la COVID-19. Des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies portaient sur des questions telles que le financement fondé sur les prévisions, les interventions en cas de choc et les modalités d'assistance numérique pour les populations urbaines. Le Directeur de pays a mis en avant la collaboration du PAM avec le secteur privé dans le domaine de l'enrichissement du riz, projet qui était fortement susceptible de contribuer à l'amélioration des résultats obtenus sur le plan de la nutrition au Bangladesh et ailleurs. Le bureau de pays s'employait également à mettre en œuvre des programmes innovants en milieu urbain, s'appuyant sur les enseignements tirés de la riposte à la COVID-19.
218. À propos de Bhasan Char, le Directeur de pays a indiqué que le budget prévu dans le PSP pour le volet "services" prévoyait la possibilité d'assurer la prestation de services communs sur l'île, où des missions d'évaluation étaient en cours.
219. En réponse à la question sur le nombre de bénéficiaires, le Directeur de pays a précisé que les chiffres diminueraient à mesure que le programme d'alimentation scolaire du PAM serait remplacé par le programme pris en charge par les instances nationales.
220. À la suite de l'approbation du PSP, M. Mohamed Tofazzal Hussein, co-Secrétaire de la Division des relations économiques du Ministère des finances du Bangladesh, a dit combien son pays appréciait le soutien du PAM, tant face aux situations d'urgence que dans le cadre du développement, évoquant un certain nombre de programmes administrés par celui-ci au Bangladesh et qu'il jugeait remarquables, et saluant le rôle joué par le PAM dans la fourniture d'une assistance aux réfugiés rohingya. Il a fait observer que son pays devait accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure d'ici à 2026 et précisé que s'il continuait d'apprécier les formes d'assistance classiques, le Bangladesh aurait de plus en plus besoin de bénéficier d'activités axées sur le renforcement des capacités pour parvenir à réaliser son potentiel. Il était satisfaisant de constater que le nouveau PSP renforcerait cette assistance, qui avait été bien initiée dans le cadre du PSP précédent. L'intervenant s'est dit satisfait des consultations qui avaient présidé à l'élaboration du PSP, précisant qu'elles s'étaient traduites par un plan qui tenait dûment compte des besoins de son pays et des priorités définies par son Gouvernement dans des domaines tels que la préparation aux catastrophes, la protection sociale, les mesures préventives et l'innovation technologique. En conclusion, il a remercié le Conseil d'avoir approuvé le PSP établi pour son pays.

Rapports d'évaluation (suite)

2021/EB.2/18 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Chine (2017-2021) et réponse de la direction

221. La Directrice de l'évaluation a présenté les principales constatations, conclusions et recommandations formulées dans le rapport succinct de l'évaluation du PSP pour la Chine (2017-2021), notant que ce plan était en phase avec les priorités nationales et les orientations du Gouvernement et demeurait pertinent pour ce qui était de contribuer à la réalisation des objectifs de la Chine en matière de nutrition et d'appuyer la coopération Sud-Sud et la mobilisation de fonds. Les améliorations potentielles recensées visaient notamment à renforcer la collaboration stratégique, à développer les partenariats, à mieux tirer des enseignements de l'expérience acquise à l'échelle du pays et en interne, et à consolider les contributions à long terme de la Chine au PAM.

222. La direction avait déjà commencé à appliquer les quatre recommandations présentées dans le rapport: elle avait ainsi renforcé sa collaboration stratégique avec le Gouvernement, défini un plan d'action relatif aux partenariats à l'échelle du pays, renforcé les processus de suivi et d'établissement de rapports sur les résultats des programmes et renforcé les plans établis pour tirer parti des ressources financières et des connaissances de la Chine, notamment dans le cadre de la CSSCT.
223. Un membre du Conseil a pris la parole afin de féliciter l'équipe d'évaluation du PAM pour sa contribution au renforcement du respect par le PAM de l'obligation de rendre compte de son action et à la mise en place de pratiques optimales. Il a salué le travail effectué par le centre d'excellence en Chine et les efforts déployés pour optimiser l'impact du partenariat noué entre le PAM et la Chine.

Résumé des travaux du Conseil d'administration

2021/EB.2/19 Résumé des travaux de la session annuelle de 2021 du Conseil d'administration

224. Le Président a indiqué que la Rapporteuse de la session annuelle de 2021 du Conseil avait préparé le résumé des travaux de cette session et qu'en octobre 2021, un projet en avait été distribué aux membres du Conseil; aucun n'avait demandé de révision particulière. Le Conseil a alors approuvé le résumé.

Vérification des décisions et recommandations adoptées

225. Présentant ce point de l'ordre du jour, le Président a fait observer que la session en cours s'était déroulée en toute sérénité, bien qu'il s'agisse de la première session du Conseil menée en mode hybride, certains participants y assistant en personne et d'autres à distance; à cet égard, il a félicité le Secrétariat et le personnel technique qui avaient rendu cela possible. Il a attiré l'attention sur certains des débats tenus pendant la session, notamment ceux consacrés au Plan de gestion pour 2022-2024, qui fournirait au PAM les ressources nécessaires pour mener ses opérations, aux évaluations des principales politiques du PAM et à l'examen de la mise en œuvre de la feuille de route pour l'inclusion du handicap, qui était prolongée d'un an.
226. La Rapporteuse a ensuite confirmé que les décisions et recommandations présentées dans le projet de recueil des décisions et recommandations adoptées par le Conseil à la session en cours correspondaient à celles qui avaient été convenues pendant la session. La version définitive des décisions et recommandations adoptées serait mise en ligne sur le site du Conseil dans les jours à venir, et un projet de résumé des discussions qui avaient eu lieu pendant la session serait diffusé pour observations en temps utile.

ANNEXE I

Décisions et recommandations

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

Le Conseil a décidé par la présente, en raison de la pandémie de COVID-19 et conformément aux dispositions de l'article I.4 de son Règlement intérieur, de tenir sa deuxième session ordinaire de 2021 du 15 au 18 novembre 2021 selon des modalités hybrides, certains représentants des États membres participant en personne et d'autres en ligne.

15 novembre 2021

Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

15 novembre 2021

Élection aux postes vacants du Bureau et désignation du Rapporteur

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu S. E. M. Thomas John Kelly (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Liste D) membre du Bureau et S. E. M. Miguel Jorge García Winder (Mexique, Liste C) membre suppléant du Bureau.

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé Mme I. Krzeszewska (Pologne, Liste E) Rapporteur de la deuxième session ordinaire de 2021.

15 novembre 2021

Questions stratégiques actuelles et futures

2021/EB.2/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif

Le Conseil a pris note de la déclaration liminaire du Directeur exécutif. Les principaux points de cet exposé et les observations formulées par le Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

15 novembre 2021

Questions de politique générale

2021/EB.2/2 Plan stratégique du PAM pour 2022-2025

Le Conseil, réaffirmant son attachement au mandat du PAM, tel que défini dans le Statut et le Règlement général du PAM, a approuvé le Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 (WFP/EB.2/2021/4-A/1/Rev.2). Ce faisant, le Conseil a réitéré que la première priorité du PAM consistait à sauver des vies tout en contribuant, avec ses partenaires, à faire diminuer les besoins, à améliorer la sécurité alimentaire et à soutenir l'action menée par les pays pour atteindre les objectifs de développement durable. Dans les situations de crise, le PAM devait œuvrer en s'inspirant des principes humanitaires.

Le Conseil, qui attendait avec intérêt d'examiner et d'approuver un cadre de résultats institutionnels à sa première session ordinaire de 2022, a noté qu'il souhaitait que le cadre en question présente des cibles et des indicateurs permettant d'améliorer la mesure de la performance du PAM.

Le Conseil a en outre indiqué compter recevoir à sa première session ordinaire de 2022 une analyse des documents de politique générale qu'il conviendrait d'adapter pour permettre la mise en œuvre du Plan stratégique.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.2/2021/4-A/2 et WFP/EB.2/2021/5(A,B,C,D)/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.2/2021/4-A/3 et WFP/EB.2/2021/5(A,B,C,D)/3).

15 novembre 2021

Ressources, questions financières et budgétaires

2021/EB.2/3 Plan de gestion du PAM pour 2022-2024

Ayant examiné le Plan de gestion du PAM pour 2022-2024, tel que présenté dans le document WFP/EB.2/2021/5-A/1/Rev.1, le Conseil:

- i. a pris note du fait que le budget administratif et d'appui aux programmes pour 2022 se fondait sur l'hypothèse d'un niveau de financement de 8,4 milliards de dollars en 2022;
- ii. a pris note du montant projeté des besoins opérationnels pour 2022, soit 13,9 milliards de dollars, et du plan d'exécution provisoire d'un montant de 8,5 milliards de dollars pour 2022 afin de faire concorder les activités du PAM avec les prévisions de financement, comme indiqué au chapitre III du Plan de gestion pour 2022-2024;
- iii. a approuvé pour 2022 un budget administratif et d'appui aux programmes d'un montant de 496,1 millions de dollars qui serait affecté comme suit:

stratégie et orientations	111,1 millions de dollars
services à l'appui des opérations	241,4 millions de dollars
gouvernance, services de contrôle indépendants et mobilisation de fonds	143,6 millions de dollars
Total	496,1 millions de dollars
- iv. a approuvé l'affectation d'un montant de 17,1 millions de dollars au titre du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes pour la troisième année de l'initiative interne d'importance primordiale concernant la stratégie relative au secteur privé, conformément au plan pluriannuel qu'il avait entériné en 2019. Cette troisième et dernière année de l'initiative pluriannuelle concernant la stratégie relative au secteur privé avait pour objectif d'augmenter les dons des particuliers sur la base du plan de travail décrit au chapitre VII et à l'annexe VII;
- v. a approuvé l'affectation d'un montant de 25,3 millions de dollars au titre du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes pour la première année d'une nouvelle initiative interne d'importance primordiale de trois ans concernant l'investissement dans le personnel du PAM. Cette affectation couvrait les activités ponctuelles décrites au chapitre VII et à l'annexe VII et appuierait les efforts que le PAM déploierait afin de se doter des effectifs dont il aurait besoin pour s'acquitter de son mandat, contribuer à la santé et au bien-être de ses employés et mettre en place des lieux de travail améliorés, respectueux et inclusifs;
- vi. a pris note de l'opération de budgétisation stratégique ascendante et a encouragé le PAM à continuer de renforcer les moyens dont il disposait en matière de budgétisation et d'accroître la transparence des budgets qu'il lui présentait tout en recherchant des possibilités de réaliser des gains d'efficacité supplémentaires. Il a demandé à être tenu informé, avant et pendant les consultations qui seraient consacrées en 2022 au Plan de gestion pour 2023-2025, de tous les résultats des efforts supplémentaires consentis pour améliorer la budgétisation stratégique au PAM;

- vii. a approuvé pour 2022 l'application d'un taux standard de recouvrement des coûts d'appui indirects de 6,5 pour cent à toutes les contributions, hormis les contributions fournies par des gouvernements en faveur de programmes menés dans leur pays et les contributions fournies par des pays en développement ou des pays en transition, tels que déterminés par le Conseil d'administration, auxquelles un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 4 pour cent serait appliqué en 2022;
- viii. a approuvé l'utilisation du produit des intérêts crédité au Fonds général pour financer les frais de gestion de trésorerie, à hauteur de 2,35 millions de dollars par an;
- ix. a approuvé la fixation d'un plafond de 147 millions de dollars pour les avances au titre des services internes à partir de 2022 et comptait revoir ce point régulièrement dans le cadre des futurs plans de gestion; et
- x. a autorisé le Directeur exécutif à ajuster la composante du budget relative à l'administration et à l'appui aux programmes en fonction de la variation du niveau de recettes prévu pour l'année, dans une proportion ne pouvant excéder 2 pour cent de la variation prévue des recettes.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.2/2021/4-A/2 et WFP/EB.2/2021/5(A,B,C,D)/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.2/2021/4-A/3 et WFP/EB.2/2021/5(A,B,C,D)/3).

16 novembre 2021

2021/EB.2/4 Nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2028

Le Conseil d'administration a nommé la Cour des comptes fédérale de l'Allemagne (Bundesrechnungshof) aux fonctions d'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2028.

Le montant total annuel de la rémunération de l'Auditeur externe – honoraires et toutes autres charges et dépenses compris – serait de 398 492 dollars É.-U., payables en versements trimestriels.

Le Conseil a autorisé son Président à signer en son nom le contrat entre le PAM et la Cour des comptes fédérale de l'Allemagne.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.2/2021/4-A/2 et WFP/EB.2/2021/5(A,B,C,D)/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.2/2021/4-A/3 et WFP/EB.2/2021/5(A,B,C,D)/3).

16 novembre 2021

Questions de politique générale (suite)

2021/EB.2/5 Point sur la feuille de route pour l'inclusion du handicap au PAM (2020-2021)

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur la feuille de route pour l'inclusion du handicap au PAM (2020-2021)" (WFP/EB.2/2021/4-E) et a approuvé la prolongation de cette feuille de route pour une durée d'un an, jusqu'à la fin de 2022.

17 novembre 2021

Rapports d'évaluation

2021/EB.2/6 Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire" (WFP/EB.2/2021/6-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2021/6-A/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

17 novembre 2021

2021/EB.2/7 Rapport succinct de l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2021/6-B/Rev.1) et de la réponse concertée publiée sous la cote WFP/EB.2/2021/6-B/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour améliorer la collaboration entre ces organismes sur la base des recommandations y figurant, particulièrement dans le cadre des suites à donner au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a également pris note de la recommandation 6 et est convenu que la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome devait s'inscrire dans le contexte plus large du système des Nations Unies, en particulier dans le cadre du dispositif de coordination des Nations Unies au niveau des pays, qui avait fait l'objet d'une réforme, et de la mise en œuvre des mesures arrêtées en matière d'efficacité. Il attendait également avec intérêt des mises à jour annuelles sur l'application des recommandations par les organismes ayant leur siège à Rome et s'efforcerait d'ajuster en conséquence les ressources nécessaires à la collaboration entre ces organismes et de procéder chaque année au suivi des besoins de financement.

17 novembre 2021

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest

2021/EB.2/8 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Gambie (2019-2021) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Gambie (2019-2021)" (WFP/EB.2/2021/6-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2021/6-D/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

17 novembre 2021

Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord

2021/EB.2/9 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Liban (2018-2021) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Liban (2018-2021)" (WFP/EB.2/2021/6-F) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2021/6-F/Add.1/Rev.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

17 novembre 2021

2021/EB.2/10 Plan stratégique de pays provisoire – République arabe syrienne (2022-2023)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique provisoire pour la République arabe syrienne (2022-2023) (WFP/EB.2/2021/7-B/1/Rev.1), pour un coût total pour le PAM de 2 865 679 705 dollars É.-U.

17 novembre 2021

2021/EB.2/11 Plan stratégique de pays – Tunisie (2022–2025)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la Tunisie (2022-2025) (WFP/EB.2/2021/7-A/4), pour un coût total pour le PAM de 11 392 574 dollars É.-U.

17 novembre 2021

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est**2021/EB.2/12 Plan stratégique de pays – Somalie (2022–2025)**

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la Somalie (2022-2025) (WFP/EB.2/2021/7-A/3), pour un coût total pour le PAM de 1 941 288 739 dollars É.-U.

17 novembre 2021

Questions d'organisation et de procédure**2021/EB.2/13 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022–2023" (WFP/EB.2/2021/8-A) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

17 novembre 2021

Questions d'administration et de gestion**2021/EB.2/14 Dénomination et mandat révisés du Comité d'audit**

Le Conseil a approuvé la nouvelle dénomination et le mandat révisé du Comité d'audit, présentés dans le document portant la cote WFP/EB.2/2021/9-A.

17 novembre 2021

2021/EB.2/15 Création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité d'audit

Le Conseil a approuvé la création d'un jury chargé de procéder à la sélection des membres du Comité d'audit devant être nommés ou reconduits dans leurs fonctions. Conformément au mandat du Comité et en fonction des sièges qui deviendraient vacants en 2022, le jury aurait pour mission de recommander au Conseil des candidats à nommer ou à reconduire dans leurs fonctions. Le Conseil a également approuvé la composition du jury, dont les membres, énumérés ci-après, étaient issus de ses listes électorales:

- Mme Lamia Ben Redouane, Représentante permanente suppléante de l'Algérie, en tant que représentante de la Liste A;
- M. Bommakanti Rajender, Représentant permanent suppléant de l'Inde, en tant que représentant de la Liste B;
- Mme Diana Infante Quiñones, Représentante permanente suppléante de la République dominicaine, en tant que représentante de la Liste C;
- Mme Elizabeth Petrovski, Représentante permanente suppléante des États-Unis d'Amérique, en tant que représentante de la Liste D;

- M. Denis Cherednichenko, Représentant permanent suppléant de la Fédération de Russie, en tant que représentant de la Liste E.

Le Conseil a invité le jury à se réunir selon que de besoin et à lui faire part de ses recommandations, conformément au mandat du Comité d'audit.

17 novembre 2021

Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique

2021/EB.2/16 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République démocratique populaire lao (2017-2021) et réponse de la direction

Plan stratégique de pays - République démocratique populaire lao (2022-2026)

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République démocratique populaire lao (2017-2021)" (WFP/EB.2/2021/6-E/Rev.1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2021/6-E/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la République démocratique populaire lao (2022-2026) (WFP/EB.2/2021/7-A/2/Rev.1) pour un coût total pour le PAM de 79 158 740 dollars É.-U.

18 novembre 2021

2021/EB.2/17 Plan stratégique de pays - Bangladesh (2022-2026)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Bangladesh (2022-2026) (WFP/EB.2/2021/7-A/1), pour un coût total pour le PAM de 1 620 221 970 dollars É.-U.

18 novembre 2021

2021/EB.2/18 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Chine (2017-2021) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Chine (2017-2021)" (WFP/EB.2/2021/6-C/Rev.1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2021/6-C/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

18 novembre 2021

Résumé des travaux du Conseil d'administration

2021/EB.2/19 Résumé des travaux de la session annuelle de 2021 du Conseil d'administration

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2021 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2021/14.

18 novembre 2021

ANNEXE II**Ordre du jour**

1. **Adoption de l'ordre du jour** (*pour approbation*)
2. **Élection aux postes vacants du Bureau et désignation du Rapporteur**
3. **Déclaration liminaire du Directeur exécutif**
4. **Questions de politique générale**
 - a) Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 (*pour approbation*)
 - b) Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (*pour information*)*
 - c) Exposé oral sur la suite donnée par le PAM au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021 (*pour information*)*
 - d) Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (*pour information*)*
 - e) Point sur la feuille de route pour l'inclusion du handicap au PAM (*pour approbation*)
5. **Ressources, questions financières et budgétaires**
 - a) Plan de gestion du PAM pour 2022-2024 (*pour approbation*)
 - b) Nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2028 (*pour approbation*)
 - c) Plan de travail de l'Auditeur externe (*pour information*)
 - d) Règles de gestion financière du PAM révisées (*pour information*)
6. **Rapports d'évaluation** (*pour examen*)
 - a) Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et réponse de la direction
 - b) Rapport succinct de l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome et réponse concertée
 - c) Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Chine (2017-2021) et réponse de la direction
 - d) Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Gambie (2019-2021) et réponse de la direction
 - e) Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République démocratique populaire lao (2017-2021) et réponse de la direction
 - f) Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Liban (2018-2021) et réponse de la direction

* Ce point sera examiné durant la session.

7. Questions opérationnelles

- a) Plans stratégiques de pays (*pour approbation*)
 1. Bangladesh (2022-2026)
 2. République démocratique populaire lao (2022-2026)
 3. Somalie (2022-2025)
 4. Tunisie (2022-2025)
- b) Plans stratégiques de pays provisoires (*pour approbation*)
 1. République arabe syrienne (2022-2023)
- c) Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (*pour information*)
 1. Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO (1^{er} janvier-30 juin 2021)
- d) Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Conseil par correspondance (*pour information*)
 1. République dominicaine (2019-2023)
 2. Eswatini (2020-2024)
 3. Gambie (2019-2021)
 4. Togo (2021)

8. Questions d'organisation et de procédure

- a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023 (*pour approbation*)

9. Questions d'administration et de gestion

- a) Dénomination et mandat révisés du Comité d'audit (*pour approbation*)
- b) Création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité d'audit (*pour approbation*)

10. Résumé des travaux de la session annuelle de 2021 du Conseil d'administration
(*pour approbation*)**11. Questions diverses**

- a) Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (*pour information*)*
- b) Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU Femmes et du PAM tenue le 27 mai 2021 (*pour information*)

12. Vérification des décisions et recommandations adoptées

Liste des sigles utilisés dans le présent document

CSSCT	coopération Sud-Sud et coopération triangulaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWS NET	Réseau de systèmes d'alerte rapide face aux risques de famine
FIDA	Fonds international de développement agricole
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PSP	plan stratégique de pays
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
SD3C	Urgence et développement rural au Sahel: mesures à prendre pour faire face à la COVID-19, aux conflits et aux changements climatiques
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance